

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 5 SEPTEMBRE 2013

VOLUME 113

DANIELLE BERGERON et CLAUDE MORIN
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue St-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me ÉLIZABETH FERLAND
Me SIMON TREMBLAY

INTERVENANTS :

Me ANDRÉ RYAN pour le Fonds de solidarité des
travailleurs du Québec
Me LAURENT THEMENS pour le Fonds de solidarité des
travailleurs du Québec
Me LUCIE JONCAS pour le Conseil provincial du
Québec des métiers de la construction
(International)
Me PIERRE HAMEL pour l'Association de la
construction du Québec
Me MÉLISSA CHARLES pour l'Association de la
construction du Québec
Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN pour Ville de Laval
M. YURI TREMBLAY pour l'Union des municipalités du
Québec
Me DENIS HOULE pour l'Association des constructeurs
de routes et grands travaux du Québec
Me SIMON LAPLANTE pour l'Association des
constructeurs de routes et grands travaux du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me SIMON LAROSE pour le Procureur général du Québec
Me MARCO LABRIE pour le Barreau du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	5
ALAIN BELLEAU	8
INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL	8
REPRÉSENTATIONS	118
Me PIERRE POULIN	118
Me ANDRÉ RYAN	119
DÉCISION	124

VOLUME 113
Le 5 septembre 2013

- 4 -

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
84P-778 : Présentation d'Alain Belleau	
- Les Hells Angels au Québec	115

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce cinquième (5e) jour du
2 mois de septembre,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Bon matin à tous. Est-ce que les avocats peuvent
8 s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Alors, bon matin. Sonia LeBel pour la Commission.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Élizabeth Ferland pour la Commission.

13 Me ANDRÉ RYAN :

14 Oui. Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
15 Commissaire. André Ryan pour le Fonds de solidarité
16 des travailleurs du Québec.

17 Me LAURENT THEMENS :

18 Bonjour. Laurent Themens pour le Fonds de
19 solidarité également.

20 Me LUCIE JONCAS :

21 Bonjour. Lucie Joncas pour le Conseil provincial
22 international.

23 Me PIERRE HAMEL :

24 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la
25 construction du Québec.

1 Me MÉLISSA CHARLES :

2 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
3 construction du Québec.

4 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

5 Bonjour. Jean-François Longtin, Ville de Laval.

6 M. YURI TREMBLAY :

7 Bon matin. Yuri Tremblay pour l'Union des
8 municipalités du Québec.

9 Me DENIS HOULE :

10 Bonjour. Denis Houle pour l'Association des
11 constructeurs de routes et grands travaux du
12 Québec.

13 Me SIMON LAPLANTE :

14 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
15 constructeurs de routes et grands travaux du
16 Québec.

17 Me FÉLIX RHÉAUME :

18 Bonjour à tous. Félix Rhéaume pour le Parti libéral
19 du Québec.

20 Me SIMON LAROSE :

21 Bonjour à tous. Simon Larose pour le Procureur
22 général du Québec.

23 Me MARCO LABRIE :

24 Bonjour. Marco Labrie pour le Barreau du Québec.

25

1 LA GREFFIÈRE :

2 S'il vous plaît, veuillez vous lever, s'il vous
3 plaît.

4 (09:57:26)

5

6

7

1 L'AN DEUX MILLE TREIZE, ce cinquième (5e) jour du
2 mois de septembre,

3

4 A COMPARU :

5

6 ALAIN BELLEAU, policier, Sûreté du Québec

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me SONIA LeBEL :

11 Q. **[1]** Alors, bonjour, Monsieur Belleau. Simplement
12 pour remettre les gens en contexte, on va
13 poursuivre avec notre compréhension, à l'aide de
14 votre témoignage, du phénomène des clubs de motards
15 criminalisés. On avait établi hier, dans le courant
16 de l'après-midi, qu'il y avait huit
17 caractéristiques fondamentales pour un club de
18 motards criminalisés, soit la structure, les
19 couleurs, le membership, le fait qu'ils ont des
20 associés, des repaires, les règles qui les
21 gouvernent, le fait qu'ils ramassent de
22 l'information et naturellement, un des plus
23 importants, c'est les activités criminelles. On en
24 était hier, Madame la Présidente, à discuter de la
25 structure, la cellule de base étant un chapitre et,

1 à l'intérieur des chapitres, nous avons vu qu'il y
2 avait plusieurs degrés, là, pour atteindre
3 finalement celui de membre à part entière, c'est
4 exact?

5 R. C'est exact.

6 Q. **[2]** O.K. Qui s'appelle, là, dans le langage commun
7 où on entend souvent des fois à la télé, les « full
8 patches ».

9 R. C'est ça.

10 Q. **[3]** Parfait. Il y a également à l'intérieur de la
11 structure - si on peut revenir, Madame Blanchette,
12 à la diapositive précédente, s'il vous plaît - un
13 exécutif. On voit que c'est une structure qui est
14 quand même basée sur la... calquée presque sur les
15 conseils d'administration, sur des compagnies, des
16 choses comme ça. C'est une structure très bien
17 organisée d'après ce que je comprends, c'est exact?

18 R. Oui, c'est exact, c'est très bien organisé.

19 Q. **[4]** O.K. Et il y a donc des postes dans ce qu'eux-
20 mêmes qualifient d'exécutif. Qui peut accéder à ces
21 postes-là?

22 R. Les membres en règle seulement.

23 Q. **[5]** O.K. Donc, un Prospect, un hangaround ou un ami
24 ne pourrait pas avoir un poste sur l'exécutif.

25 R. Non, effectivement. Puis le membre doit avoir

1 complété sa période de probation d'un an parce que
2 quand une personne est nommée membre, il est en
3 probation pendant un an et il ne peut pas être
4 nommé à l'exécutif pendant cette année-là.

5 Q. **[6]** O.K. Quels sont les pouvoirs de l'exécutif par
6 rapport - on verra tantôt les modes d'élection puis
7 comment on accède à l'exécutif, mais - quels sont
8 les pouvoirs de cet exécutif-là par rapport aux
9 affaires du chapitre versus un membre qui ne serait
10 pas membre de l'exécutif?

11 R. Le président va être... va être le représentant
12 officiel au même titre que le secrétaire-trésorier
13 qui va souvent être le représentant lors d'un
14 meeting. Mais, ce qu'il faut comprendre, toujours
15 avec les règles des Hells Angels, c'est qu'on est
16 en... on est dans un système qui fonctionne avec un
17 vote par membre. Donc, le président n'a pas
18 nécessairement, mis à part un leadership, il n'a
19 pas un pouvoir... il n'a pas un pouvoir décisionnel
20 ou il n'a pas un droit de veto sur les activités du
21 chapitre.

22 Q. **[7]** Il a plus un pouvoir d'influence, si on veut.

23 R. C'est ça.

24 Q. **[8]** O.K. Donc, si le président est fort,
25 naturellement on peut voir que peut-être les

1 décisions vont aller dans son sens, mais
2 techniquement il n'a pas plus de votes ou plus de
3 pouvoir que les autres.

4 R. C'est exact. Il va avoir, selon son leadership, il
5 va pouvoir influencer le vote.

6 Q. **[9]** O.K. Donc, de quelle façon, on va peut-être
7 commencer par le bas de l'échelle, le bas de
8 l'échelle dans le sens de votre diapositive. Je
9 regarde à droite le sergent d'armes, qui est...
10 quelle est cette position? Quelle est la fonction
11 de cette position?

12 R. Le sergent d'armes, c'est celui qui va être
13 responsable de la discipline au sein du club, donc
14 de s'assurer du respect des règles, mais aussi
15 c'est lui qui va s'assurer d'avoir... de préparer
16 les... de préparer les meetings, de préparer les
17 endroits de meetings, de s'assurer du bon
18 déroulement des meetings d'officiers.

19 Q. **[10]** C'est-tu l'agent de sécurité un peu ou...?

20 R. Bien, oui, c'est celui qui s'occupe, entre autres,
21 de la discipline puis de la sécurité pour le club.

22 Q. **[11]** O.K.

23 R. Et dans les... pour les activités criminelles
24 aussi, c'est lui qui va être responsable des caches
25 d'armes, de s'assurer d'avoir une disponibilité

1 d'armes, s'ils ont besoin de véhicules, de
2 véhicules pour faire de la surveillance, de
3 véhicules volés, ça va être lui qui va être
4 responsable de s'assurer de la disponibilité de ces
5 véhicules-là.

6 Q. **[12]** Quand vous dites, s'assurer du respect des
7 règles, quel pourrait être un exemple de ses
8 fonctions par rapport à ça, si une règle est
9 brisée?

10 R. Bien, c'est lui qui va faire appliquer les règles
11 si, par exemple - encore là, on va le voir un petit
12 peu plus loin, mais il y a un règlement
13 disciplinaire chez les Hells Angels - puis s'ils
14 décident de suspendre un membre, ça va être la
15 tâche du sergent d'arme d'aller récupérer les
16 couleurs de ce membre-là, qui va être suspendu.

17 Q. **[13]** Donc, il va faire l'application... compte tenu
18 de la décision qui va être prise, c'est lui qui va
19 faire le suivi par rapport à ça?

20 R. C'est ça.

21 Q. **[14]** O.K. Ce n'est pas lui qui décide si la règle a
22 été brisée puis ce n'est pas lui qui décide de la
23 punition?

24 R. Non.

25 Q. **[15]** Si on regarde le secrétaire-trésorier. Bon, ça

1 parle quand même... c'est assez clair mais
2 expliquez-nous.

3 R. Le secrétaire-trésorier va se... va faire son rôle
4 de secrétaire, donc va prendre les notes durant les
5 meetings, va aussi transmettre les documents
6 écrits, va transmettre les documents qui doivent
7 être transmis autant au reste du Canada, au reste
8 de la province qu'au niveau mondial.

9 Q. **[16]** O.K. Tant pour le sergent d'armes et le
10 secrétaire-trésorier, ça prend quoi pour accéder à
11 ces positions-là?

12 R. Ça prend un minimum d'un an... d'avoir été membre
13 des Hells Angels pour un minimum d'un an, d'avoir
14 terminé sa probation.

15 Q. **[17]** Donc, il faut être qualifié. Une fois que
16 c'est fait, comment on est nommé?

17 R. C'est une décision qui est prise à l'interne dans
18 le chapitre, donc c'est un vote à l'interne dans le
19 chapitre.

20 Q. **[18]** Et c'est un vote de tous les membres?

21 R. Oui, c'est un vote de tous les membres parce que,
22 encore là, on est dans un système où chaque membre
23 a son vote.

24 Q. **[19]** Donc, c'est-tu une majorité, une deux tiers,
25 unanime, est-ce que vous le savez, selon ce que

1 vous...

2 R. Ça, je ne pourrais pas vous dire, ce n'est pas
3 prescrit par règlement. Donc, un chapitre pourrait
4 décider de faire, de le faire à sa façon.

5 Q. **[20]** O.K. Mais ça concerne un vote des membres ou,
6 en tout cas, les membres participent à la décision?

7 R. C'est exact, les membres du chapitre.

8 Q. **[21]** Que ce soit tant pour le sergent d'armes que
9 pour le secrétaire-trésorier. Si on parle du vice-
10 président, quelle est sa fonction?

11 R. Le vice-président va être le deuxième, donc va être
12 appelé à remplacer le président en son absence. Va
13 souvent être le... va souvent pouvoir être le
14 représentant du chapitre aux meetings East Coast,
15 la région est ou aux meetings canadiens ou
16 internationaux.

17 Q. **[22]** O.K. Puis le président, vous l'avez dit...

18 R. Le président c'est le représentant officiel de son
19 chapitre.

20 Q. **[23]** O.K. Donc, souvent... est-ce qu'on peut penser
21 que souvent, dans ces meetings-là, on va voir le
22 président puis le vice-président comme
23 représentants du chapitre, en règle générale?

24 R. On voit souvent le président et le secrétaire-
25 trésorier. C'est ceux qu'on voit les plus souvent

1 aux meetings. Puis de ce qu'on voit des meetings
2 aussi c'est le président qui va être le... qui va
3 diriger l'assemblée, qui va diriger le meeting.

4 Q. **[24]** O.K. Et ça, leur... je vais dire mandat, là,
5 mais ça dure combien de temps, ils sont élus pour
6 combien de temps? Habituellement?

7 R. Ça, je ne pourrais pas vous répondre.

8 Q. **[25]** O.K. Il n'y a pas une durée limitée, on ne
9 sait pas si c'est à toutes les années, on ne...

10 R. Non.

11 Q. **[26]** ... sait pas si c'est pour deux ans? C'est
12 tributaire du chapitre, il n'y a pas de règle
13 écrite là-dessus?

14 R. C'est ça.

15 Q. **[27]** O.K. Donc, on a parlé des différents meetings.
16 Il y a une différence entre un meeting puis un
17 rassemblement, c'est exact?

18 R. Oui. On va avoir des rassemblements, il va y avoir
19 des partys, par exemple, pour l'anniversaire d'un
20 chapitre, l'anniversaire d'un membre. Et il va y
21 avoir des meetings qui sont plus officiels, les
22 messes meetings, où chaque membre du chapitre doit
23 être présent, les East Coast Officer Meetings où
24 des officiers de chaque chapitre se doivent d'être
25 présents. Et même chose au niveau canadien puis au

1 niveau international.

2 Q. **[28]** O.K. J'imagine que, compte tenu de votre
3 position, vous n'avez jamais été invité aux
4 meetings, vous?

5 R. Non. On a essayé de s'inviter mais... ça ne
6 fonctionne pas.

7 Q. **[29]** Donc, quand vous les observez puis que vous
8 dites que vous observez les meetings, naturellement
9 c'est de l'extérieur à ce moment-là. Puis vous
10 voyez les allées et venues, vous savez qui sont à
11 l'intérieur. C'est parce que vous observez les
12 reprises, les choses comme ça, les rassemblements?

13 R. Mais, c'est exact. Souvent, par les sources
14 d'information des enquêtes on est capable de savoir
15 quand... de détecter quand va avoir lieu un
16 meeting, donc, il y a une surveillance qui va être
17 faite à l'extérieur. Et, dans certains cas, on a
18 aussi accès à ce qui s'est passé à l'intérieur par
19 diverses techniques d'enquête.

20 Q. **[30]** O.K. Entre autres, les perquisitions dont on a
21 parlé dans des projets?

22 R. C'est exact.

23 Q. **[31]** Les différents types de réunions. On a parlé
24 de la réunion du chapitre, qui s'appelle, bon,
25 communément une messe, un « Church Meeting ».

1 Ensuite il y a la réunion d'East Coast, parce que
2 c'est la région qui concerne, entre autres, notre
3 région à nous. Le Canada Officer Meeting et le
4 World Officer Meeting. À chacun de ces niveaux-là,
5 quel genre de type de décisions peuvent se prendre?
6 J'imagine que le Messe c'est pour les décisions du
7 chapitre lui-même?

8 R. C'est ça. Bien, le Messe Meeting va servir à
9 prendre des décisions au sein du chapitre mais
10 aussi à soulever des points qui devront être
11 discutés à un niveau supérieur. Et ces réunions-là
12 servent aussi à ramener l'information qui provient
13 des meetings des niveaux supérieurs.

14 Q. **[32]** O.K. Quel est... Bon, on a expliqué... vous
15 avez expliqué hier que les chapitres sont
16 indépendants entre eux. Quelle est la... quel est
17 l'ascendant ou quel est le pouvoir que peut avoir
18 la région sur les chapitres? Là on sait qu'il y en
19 a cinq chapitres présentement, bon, bien, qui
20 soient gelés, là, techniquement, comme le Québec
21 est le seul chapitre... la seule province faisant
22 partie de la East Coast, la région est, compte tenu
23 qu'il n'y a rien au Nouveau-Brunswick et en
24 Nouvelle-Écosse. Quel est cet... ce meeting-là,
25 quel est le pouvoir sur ces cinq chapitres là qu'il

1 peut avoir?

2 R. Bien, le meeting comme tel est un rassemblement des
3 personnes influentes du chapitre, des personnes qui
4 vont représenter le chapitre de façon officielle.
5 Donc, les décisions qui vont être prises là vont
6 être prises, vont être des décisions officielles de
7 chacun des chapitres du Québec puis ils vont
8 pouvoir influencer directement le chapitre.

9 Q. **[33]** O.K. Donc, ils peuvent prendre... comme ils
10 sont tous représentés là, ils pourraient prendre
11 une décision régionale, une décision qui pourrait
12 lier tous les chapitres?

13 R. C'est exact.

14 Q. **[34]** O.K. Par rapport à la réunion du pays, si on
15 veut, là on est au Canada, donc le Canadian...
16 bien, Canada Officer Meeting?

17 R. Oui.

18 Q. **[35]** Quel genre de décisions se prend là?

19 R. Encore là, c'est des décisions qui vont influencer
20 le pays au complet. Par exemple, un sujet qui
21 pourrait être discuté serait l'ouverture d'une
22 nouvelle province. Comme l'exemple qu'on a donné
23 hier, si les Hells Angels voulaient ouvrir un
24 chapitre au Nouveau-Brunswick, ça serait un point
25 qui serait discuté au niveau canadien. De ce qu'on

1 a vu aussi, si on peut aller à la...

2 Q. **[36]** La diapo suivante?

3 R. À la prochaine, oui.

4 Q. **[37]** Oui.

5 R. On a vu aussi, lors de ces meetings-là, entre
6 autres dans les meetings où on a eu encore accès
7 par des techniques d'enquête, on a vu qu'il y a des
8 discussions qui se font au niveau des activités
9 policières, au niveau du... au niveau de la
10 jurisprudence, au niveau des règles. Mais entre
11 autres on a déjà vu des membres qui discutaient de
12 techniques d'enquêtes policières, par exemple
13 d'écoute électronique avec des commentaires sur
14 comment faire pour, pour s'assurer d'être, de ne
15 pas être visé par l'écoute électronique ou de ne
16 pas se faire prendre au dépourvu par l'écoute
17 électronique.

18 Q. **[38]** O.K. Comme pour la filature ou pour des choses
19 comme ça aussi?

20 R. Oui.

21 Q. **[39]** Des contre-manoeuvres, comme on...?

22 R. C'est ça.

23 Q. **[40]** O.K. Et ça, ça peut..., donc, je comprends que
24 ces réunions-là aussi servent d'échange
25 d'informations entre les chapitres et quand on va

1 parler tantôt d'une de leurs fonctions qui est de
2 recueillir de l'intelligence, de l'information, ça
3 fait partie d'un endroit où ils le font, j'imagine?

4 R. Oui, c'est ça. Puis s'assurer aussi que les actions
5 qui vont être prises par le club, les actions
6 devant les tribunaux soient des actions qui vont
7 être profitables pour le club puis que ça... avec
8 le temps ne nuiront pas, ne nuiront pas au club.

9 Q. **[41]** À la marque de commerce?

10 R. Pas juste à la marque de commerce, mais au club.
11 Comme, par exemple, des décisions où il y avait
12 dans un certain procès il y avait des membres des
13 Hells Angels qui voulaient appeler d'une décision
14 et puis on a vu qu'il y avait des discussions qui
15 avaient été faites au niveau du pays à savoir que
16 ce n'était peut-être pas une bonne idée d'aller,
17 d'aller en appel de cette décision-là parce que la
18 décision ne serait peut-être pas favorable puis
19 pourrait créer une mauvaise jurisprudence.

20 Q. **[42]** O.K. Donc, on discute de toutes sortes
21 d'impacts qu'il pourrait y avoir pour le club en
22 général?

23 R. C'est exact.

24 Q. **[43]** O.K. Il y a une citation intéressante, cette
25 diapositive-là, elle vient d'où?

1 R. C'est les, la corporation, donc... les Hells Angels
2 ont une entité qui s'appelle la Corporation des
3 Hells Angels qui est basée en Californie. C'est eux
4 qui représentent le « trademark » ou la marque de
5 commerce des Hells Angels, parce qu'il faut
6 comprendre que la tête de mort, L.A., le logo des
7 Hells Angels, sont une marque de commerce déposée
8 au Canada puis dans plusieurs pays, dans
9 pratiquement tous les pays où ils sont présents.

10 Dans un cas où il y avait eu des saisies,
11 la corporation des Hells Angels a essayé de
12 récupérer les items qui avaient été saisis et puis
13 le juge dans son... dans le jugement qu'il a rendu
14 avait déclaré que devant la preuve qui avait été
15 déposée devant lui, il en venait à la conclusion
16 que les Hells Angels on voit HAMC, c'est Hells
17 Angels Motorcycle Club, le club de moto des Hells
18 Angels sont, ont une structure qui est
19 exceptionnellement bien organisée et qui ferait,
20 sophistiquée puis qui ferait l'envie de plusieurs
21 corporations internationales.

22 Q. **[44]** Donc, ce que vous me dites c'est que leur logo
23 est une marque déposée au Canada?

24 R. C'est exact.

25 Q. **[45]** Officiellement?

1 R. Officiellement. Donc, une personne qui voudrait
2 vendre des choses avec le logo pourrait avoir une
3 action civile pour le « trademark ».

4 Q. **[46]** Donc, ça nous amène probablement plus
5 spécifiquement justement aux couleurs. Les couleurs
6 étant le logo, si je comprends bien, de chacun,
7 bon, c'est commun à tous les clubs de motards
8 criminalisés, entre autres, parce que c'est d'eux
9 qu'on parle. Ils ont tous des couleurs différentes,
10 donc des logos différents, des effigies
11 différentes, c'est exact?

12 R. Oui, c'est exact.

13 Q. **[47]** Qui les représentent. Et je pense pour être...
14 outre le fait que c'est une marque déposée, pour
15 être autorisé à porter ces couleurs-là il faut être
16 un membre en règle?

17 R. Oui, seulement le membre en règle va pouvoir porter
18 les couleurs. Quand on parle de couleurs des Hells
19 Angels, on fait aussi référence aux patches, aux
20 termes des patchs, la veste, la veste de cuir ou la
21 veste de denim avec les couleurs officielles du
22 club.

23 Q. **[48]** O.K. Qu'est-ce qui représente cette
24 diapositive-là ici, qu'est-ce qu'il y a
25 d'intéressant là-dessus?

1 R. Ça c'est quand on parle couleur du membership. Ce
2 qu'on voit c'est que le membership est important
3 pour les Hells Angels puis on voit souvent des
4 listes comme ça, comme celle-là qui est à gauche
5 c'est la liste des dates anniversaires des membres
6 du chapitre de Quebec City. Chaque membre on a sa
7 date d'entrée avec son surnom et puis ce qu'on voit
8 souvent c'est que les dates, quand il y a un
9 anniversaire à cinq, à cinq ans, à dix ans, à vingt
10 ans, c'est des anniversaires qui sont considérés
11 comme majeurs et qui vont être soulignés avec plus
12 de, plus de grandeur qu'un anniversaire de deux ans
13 ou trois ans.

14 Q. **[49]** On met beaucoup d'emphase sur le sentiment
15 d'appartenance, si je comprends bien?

16 R. C'est exact.

17 Q. **[50]** Donc, si on passe à la suivante, peut-être
18 expliquer, effectivement... bon, on a déjà parlé
19 que la, que le logo, en tout cas ce qu'on voit dans
20 le coin droit, supérieur droit de votre diapositive
21 est une marque déposée, une marque de commerce. À
22 quoi servent ces couleurs-là, outre le fait d'avoir
23 un sentiment d'appartenance et de fierté, il y a un
24 usage de s'afficher aussi clairement, n'est-ce pas?

25 R. Oui, les couleurs on va avoir, on va le voir un

1 petit peu plus loin, on va détailler comment les
2 vestes sont faites, mais dans le bas d'une veste il
3 y a toujours le territoire, comme je l'ai expliqué
4 hier, pour nous c'est la province de Québec, et il
5 y a le territoire du chapitre avec le nom du
6 chapitre devant la veste. C'est leur assise
7 territoriale, c'est leur façon de délimiter leur
8 emprise sur un territoire. Et puis quand on voit
9 des membres des Hells Angels qui vont à un endroit,
10 qu'ils portent leur veste, c'est une façon d'aller
11 faire le marquage des territoires, donc d'aller
12 démontrer que c'est un territoire qui appartient
13 aux Hells Angels. Ça fait que c'est la façon pour
14 aller démontrer à tout le monde que c'est leur
15 territoire, que c'est un endroit qui leur
16 appartient au niveau du contrôle des stupéfiants.

17 Q. [51] O.K. Donc, délimiter le territoire, garder le
18 territoire, acquérir le contrôle, j'imagine. C'est
19 aussi un autre, une autre sorte d'outil, là. Je
20 veux dire, moi si je vois une veste des Hells
21 Angels, il y a comme un sentiment qui vient tout de
22 suite, non?

23 R. La veste et les couleurs des Hells Angels, en
24 général, sont un outil d'intimidation. Un exemple
25 que je peux vous donner qui est assez flagrant, on

1 voyait dans des rassemblements de motos, des
2 endroits où il y a plusieurs milliers de personnes,
3 quand il y a un groupe des Hells Angels qui se
4 déplace avec leur veste, le public va se tasser,
5 les gens vont se tasser alors qu'ils s'en viennent.
6 Tandis que nous qui suit en arrière, qui sommes
7 habillés en civil, les policiers, on a de la misère
8 à passer, il faut un petit peu tasser les gens.
9 Mais quelqu'un qui a une veste des Hells Angels, le
10 passage va s'ouvrir devant lui parce que les gens
11 vont craindre de bloquer le passage.

12 Q. [52] O.K. Pourquoi, quel est, qu'est-ce qui
13 justifie ce sentiment-là? Pourquoi vous pensez
14 que... je comprends que c'est ça le but, c'est pour
15 ça le but des couleurs, c'est ça leur but, mais
16 c'est quoi qui fait en sorte d'après vous que les
17 gens se tassent comme ça?

18 R. La présence, la présence des Hells Angels, la
19 présence des couleurs va servir à intimider,
20 souvent même quand les couleurs sont pas présentes.
21 Juste le fait de savoir que les Hells Angels qui
22 sont en arrière de quelque chose, ça va servir à
23 l'intimidation. Et puis les Hells Angels, c'est une
24 image qu'ils cultivent et qu'ils développent, par
25 exemple en vendant des t-shirts avec des

1 inscriptions, des inscriptions où ils disent que,
2 sur des t-shirts, on peut voir que les informateurs
3 ou les délateurs sont une race, sont une race en
4 voie d'extinction, un t-shirt qui se vend qui dit
5 que trois personnes peuvent garder un secret si
6 deux sont décédées. Donc, il y a plusieurs slogans
7 violents comme ça ou qui servent à intimider qui
8 sont vendus au public, qui sont montrés au public
9 en général. C'est une culture de violence et
10 d'intimidation qu'ils cultivent.

11 Q. **[53]** Qu'ils cultivent?

12 R. Oui.

13 Q. **[54]** O.K. Et elle a un historique qui est fondé?

14 R. Oui, c'est exact. Surtout, surtout au Québec où on
15 a eu la guerre des motards, où le public est bien
16 informé. Quand je vais ailleurs dans le monde, les
17 gens n'ont pas la même compréhension des Hells
18 Angels que ce qu'on peut voir au Québec.

19 Q. **[55]** O.K. Donc, c'est un historique qui est fondé,
20 on l'a vu dans les diverses accusations dont dans
21 Printemps 2001, il y avait beaucoup d'accusations
22 de meurtre, on se comprend. Les Hells Angels ont
23 été emprisonnés pour des meurtres égale... des
24 meurtres, des actes de violence, donc ce n'est pas
25 juste des vendeurs de drogue, là?

1 R. Ça fait partie, ça fait partie de la culture et de
2 la raison d'être, du mode de fonctionnement des
3 Hells Angels d'utiliser l'intimidation puis la
4 violence. La violence... la violence puis le
5 meurtre ne sont pas une activité, ne sont pas un
6 but recherché par les Hells Angels mais vont être
7 un moyen utilisé pour atteindre leurs fins.

8 Q. [56] O.K. La violence, l'intimidation, le sentiment
9 de peur, c'est un outil pour eux, pour garder leur
10 territoire puis envoyer des messages clairs.

11 R. C'est exact.

12 Q. [57] O.K. Donc, si un Hells Angels porte sa veste à
13 un endroit donné, je suis supposée de comprendre le
14 message?

15 R. C'est exact.

16 Q. [58] On va arriver plus précisément à ces vestes-
17 là. Donc, on a évoqué hier le fait qu'au niveau des
18 grades différents, plus on monte, les couleurs
19 changent. Donc, on commence avec les vestes qui
20 sont là. Quelles sont ces vestes particulières là?
21 Ça, c'est une veste de quel niveau?

22 R. Ça, c'est la veste d'un membre des Hells Angels du
23 chapitre de Sherbrooke.

24 Q. [59] O.K. Donc, c'est la pleine couleur?

25 R. C'est ça, c'est le membre en règle, qu'on appelle

1 le « full patch ».

2 Q. **[60]** O.K. Qu'est-ce qu'il y a de caractéristique
3 par rapport à ces vestes-là, qui se retrouve
4 probablement dans tous les chapitres, j'imagine?

5 R. Oui. Puis même que la tête de mort ailée, le logo,
6 est un symbole international. Il y a quelques
7 années il y avait des, il y avait des différences
8 au niveau du logo selon les pays et puis, au niveau
9 international des Hells Angels, il y a une décision
10 qui a été prise d'uniformiser ce logo-là pour que
11 partout dans le monde les Hells Angels aient la
12 même veste. Donc, si on va à un rassemblement
13 mondial des Hells Angels, on voit le même symbole
14 puis c'est le même symbole qui est véhiculé partout
15 sur la planète.

16 Q. **[61]** Donc, ça c'est un genre de décision qui se
17 prend au meeting mondial justement?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[62]** O.K. Donc, depuis combien de temps ce logo-là
20 est uniformisé?

21 R. Je ne pourrais pas vous dire quelle année mais là
22 ça fait déjà plusieurs années.

23 Q. **[63]** Plusieurs années, parfait. Donc, je comprends
24 que la partie supérieure de la veste qu'on voit à
25 gauche, la tête de mort ailée, le nom des Hells

1 Angels, le « MC » qui veut dire « Motor Club »
2 j'imagine?

3 R. Oui, « Motorcycle Club ».

4 Q. **[64]** Ça c'est quelque chose qu'ils veulent cultiver
5 aussi, hein, je pense, l'impression qu'ils sont un
6 groupe de motards ou...

7 R. Bien, « Motorcycle Club » c'est...

8 Q. **[65]** Ils en sont un.

9 R. ... ils sont un club de moto. D'ailleurs dans leurs
10 règles, ils doivent avoir une moto mais c'est des
11 choses... tout ce qui est les couleurs, c'est des
12 choses qui vont être, en plus d'être... de servir à
13 s'identifier, c'est quelque chose qui va être
14 contrôlé. Comme par exemple des gens qui voudraient
15 se partir un club de moto, au Québec, vont devoir
16 aller voir les Hells Angels pour avoir
17 l'autorisation de porter leurs couleurs. Ils vont
18 aller faire, ils vont aller voir les Hells Angels
19 avec le dessin des couleurs qu'ils vont proposer et
20 puis obtenir la permission avant de se faire faire
21 les vestes puis de porter leurs couleurs en public.

22 Même chose pour le « MC », « Motorcycle
23 Club », pour pouvoir le porter, il va falloir
24 qu'ils demandent la permission aux Hells Angels
25 pour le porter. On voit certains clubs qui, au lieu

1 de mettre « MC » vont mettre « HDC » pour « Harley-
2 Davidson Club » ou « RC » pour « Riding Club »
3 parce qu'ils veulent, soit qu'ils ne veulent pas
4 obtenir le « MC » pour ne pas être trop près des
5 Hells Angels ou qu'ils n'obtiennent pas la
6 permission.

7 Q. **[66]** Ça fait que d'une certaine façon, ils
8 contrôlent même les clubs de motards qui sont tout
9 à fait des clubs de motards légitimes?

10 R. Oui, c'est exact. Puis même que dans plusieurs cas,
11 on sait que des clubs de moto ont eu la permission
12 d'avoir leurs couleurs mais doivent, lorsqu'ils
13 sont en public, porter des chandails « Support »,
14 « Support aux Hells Angels ».

15 Q. **[67]** C'est un...

16 R. C'est un des prérequis qui leur a été donné par
17 l'organisation.

18 Q. **[68]** Pour avoir les couleurs, leurs couleurs de
19 club de motards non criminalisés.

20 R. C'est ça.

21 Q. **[69]** Et je comprends qu'ils contrôlent également le
22 un pour cent (1 %) compte tenu qu'ils sont un des
23 originaux, là.

24 R. Oui, c'est exact.

25 Q. **[70]** O.K. Ils ne l'affichent pas le un pour cent

1 (1 %), ça, dans leurs couleurs, hein?

2 R. Certains membres vont l'afficher sur leur veste. Il
3 est possible, dans les règles, il est possible
4 d'afficher le un pour cent (1 %) sur la veste mais
5 c'est à la discrétion du membre de savoir si, s'il
6 le porte ou pas. Mais ce qu'il faut comprendre,
7 c'est que dans les cas où quelqu'un porte le un
8 pour cent (1 %), c'est le club qui est un pour cent
9 (1 %), ce n'est pas l'individu, donc si un club est
10 un-pourcentiste, que le membre le porte ou pas, ça
11 ne fait pas de lui... il n'est pas différent, il
12 fait partie d'un club un-pourcentiste.

13 Q. **[71]** O.K. Il a le choix, ça lui donne le choix de
14 le porter ou non.

15 R. C'est exact.

16 Q. **[72]** Mais il ne fait pas partie du logo officiel.

17 R. C'est exact.

18 Q. **[73]** O.K. On voit en bas « Québec », j'imagine que
19 c'est pour identifier le chapitre?

20 R. Oui, pour identifier la province, le territoire. Le
21 chapitre, il va être identifié sur la poitrine où
22 on voit dans ce cas-là « Sherbrooke ».

23 Q. **[74]** O.K. Donc « Québec » c'est le territoire,
24 c'est la province. Ce n'est pas le chapitre.

25 R. « Québec » c'est, pour nous au Canada, « Québec »

1 c'est la province. On a chaque province qui va
2 avoir leur, ce qu'ils appellent le « bottom
3 rocker », le bas de patch avec la province.

4 Q. [75] O.K. « Chinq »... les « chinq » ! Les cinq
5 chapitres du Québec ont le même dos de veste?

6 R. C'est exact.

7 Q. [76] O.K. Et quand on retourne la veste, là on a
8 les distinctions par chapitre?

9 R. Oui, c'est ça. Sur la poitrine, à gauche, on va
10 avoir le nom du chapitre.

11 Q. [77] O.K. Et à droite, ce qui se pas... oui, c'est
12 ça, à droite, compte tenu de, pas sur la photo mais
13 sur la veste, à droite sur la veste, qu'est-ce
14 qu'on retrouve?

15 R. On voit un écusson Hells Angels. Donc, ce qui fait
16 la différence entre le membre puis le Prospect,
17 c'est que seul le membre peut porter la tête de
18 mort ailée et l'inscription « Hells Angels ».

19 Q. [78] O.K. Et ça, est-ce que c'est uniformisé, ça
20 aussi, ce qu'on voit à droite? Bien, à gauche sur
21 la photo, mais à droite de la veste?

22 R. Ce qui, ce qui est mis sur une veste de Hells
23 Angels, tout est régi par le club. La règle dit
24 qu'il n'y a rien qui a, rien qui n'a pas de lien
25 avec les Hells Angels ne peut être porté sur une

1 veste et chaque écusson qui est apposé sur une
2 veste doit être approuvé par le club.

3 Q. **[79]** O.K. Le fait qu'elle est en cuir rouge et
4 noir, est-ce que ça c'est, c'est uniformisé ou elle
5 pourrait être toute noire?

6 R. Non, on voit des, on voit des vestes avec du blanc,
7 avec du rouge, avec...

8 Q. **[80]** O.K.

9 R. ... des vestes beiges, il y a plusieurs...

10 Q. **[81]** O.K.

11 R. On a vu des vestes encore en denim, récemment, des
12 vestes camouflage.

13 Q. **[82]** O.K. Ce n'est pas ça qui est important?

14 R. Non.

15 Q. **[83]** C'est les logos qui sont appliqués dessus?

16 R. C'est ça.

17 Q. **[84]** O.K. Canada, j'imagine que c'est parce qu'on
18 fait partie du pays Canada et c'est uniformisé
19 aussi?

20 R. Non, Canada, ce qui, ce qui est les... ce qu'on
21 appelle les « side rockers » ou les patches sur le
22 bas de la veste, en avant, encore là, c'est à la
23 discrétion du membre. Souvent, ce qu'on voit, c'est
24 des liens... on voit souvent des membres, si on
25 peut passer à la photo suivante.

1 Q. **[85]** La prochaine?

2 R. Oui.

3 Q. **[86]** Oui.

4 R. On voit souvent des membres, comme par... ici,
5 c'est la veste d'un membre du chapitre de Trois-
6 Rivières, avec les inscriptions « Sherbrooke » et
7 « Quebec City » en « side rocker ». C'est souvent
8 des liens de, des liens d'amitié ou avec des pays
9 étrangers, des échanges qui sont faits lors
10 d'événements ou lors de rassemblements, mais ce
11 n'est pas significatif au niveau de l'appartenance.

12 Q. **[87]** O.K. Donc, les inscriptions qui sont dans les
13 « bottom rockers », vous avez dit, celles de côté,
14 aussi, les « side », ça, c'est uniformisé dans le
15 lettrage. Par contre, est-ce qu'on peut l'écrire
16 n'importe comment, dans n'importe quelle couleur?
17 Parce que moi, je constate que c'est par... c'est
18 le même type de lettrage ou c'est au choix, encore
19 là?

20 R. Non, c'est toujours rouge et blanc.

21 Q. **[88]** O.K.

22 R. Pour les vestes des Hells Angels, c'est toujours
23 rouge et blanc.

24 Q. **[89]** Donc, au niveau de la façon de l'inscrire,
25 c'est uniformisé, mais l'inscription sur le devant,

1 au bas, c'est au choix?

2 R. C'est exact. Même que ça va à un point qu'il n'y a
3 pas... ces patches-là ne sont pas faites, ils ne
4 peuvent pas aller chez n'importe quel couturier. On
5 sait qu'il y a deux endroits. Il y a des patches
6 qui sont faites en Autriche et il y a des logos qui
7 sont faits en Autriche. Il y a un autre endroit aux
8 États-Unis et les commandes doivent être faites, on
9 a déjà, on a déjà vu, dans les saisies, des
10 catalogues, des catalogues complets de commandes et
11 de... de commandes postales, là.

12 Q. **[90]** Comment ça fonctionne, la commande? Est-ce
13 qu'il y a des restrictions? Comment on s'assure que
14 c'est quelqu'un qui est autorisé qui commande? Il y
15 a-tu une espèce de procédure de vérification de...

16 R. Bien, le catalogue est fait par les... le
17 catalogue, quand on le voit, il est toujours chez
18 les membres des Hells Angels et puis quand on voit
19 que les commandes sont faites, souvent les
20 commandes sont passées via les, via les secrétaires
21 qui vont envoyer la commande, qui vont la faire
22 monter jusqu'au fournisseur.

23 Q. **[91]** O.K. Ça fait qu'il y a un canal, là, prévu
24 pour ça?

25 R. C'est exact.

1 Q. **[92]** O.K. Donc, on voit que c'est encore une veste
2 de « full patch », comme vous l'avez dit, le fond
3 de la veste n'est pas important et à l'arrière,
4 bien, on retrouve le même genre de logo parce que
5 c'est uniformisé.

6 R. C'est ça.

7 Q. **[93]** O.K. Prochaine...

8 (09:57:26)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[94]** J'imagine que le fait de toujours avoir le
11 même canal pour obtenir les couleurs, c'est pour
12 contrôler que ce sont bien des Hells Angels qui
13 obtiennent les... leurs couleurs et leurs patches,
14 c'est ça?

15 R. C'est exact. On... de toute façon, le catalogue
16 comme tel est retrouvé dans les locaux des Hells
17 Angels, est retrouvé chez certains des membres des
18 Hells Angels, ce n'est pas... on ne le trouvera pas
19 sur Internet.

20 Q. **[95]** O.K.

21 Me SONIA LeBEL :

22 Q. **[96]** Un catalogue à diffusion restreinte, comme
23 on...

24 R. Très restreinte.

25 Q. **[97]** Très restreinte. Prochaine diapositive,

1 qu'est-ce que c'est, particulièrement ici?

2 R. Ce qu'on voit sur cette diapositive-là, c'est on
3 voit un membre du chapitre de Quebec City avec un
4 Prospect du même chapitre. Puis si on peut voir la
5 principale différence, c'est que le, le Prospect va
6 être, va avoir l'écusson de son chapitre, mais en
7 haut, va avoir un écusson qui dit qu'il est un
8 Prospect du chapitre. Et si on peut passer à la
9 prochaine.

10 Q. **[98]** Oui, peut-être juste, oui, on va y passer,
11 mais j'ai peut-être une petite question. Donc,
12 juste le fait de voir, je comprends qu'il n'y a pas
13 de, il n'y a pas de tête de mort ailée, on l'a
14 expliqué et je comprends que le rouge et blanc
15 devient, prend toute sa signification ici?

16 R. Oui.

17 Q. **[99]** Le fait que ce soit en rouge, en blanc et la
18 forme de lettrage donne tout de suite la
19 signification que c'est Hells Angels, là.

20 R. Oui. C'est...

21 Q. **[100]** Parce qu'il n'y a pas d'autres distinctions
22 pour ça?

23 R. Non. C'est exact. Bien, on va voir, il y a quelque
24 chose dans le dos de la veste aussi.

25 Q. **[101]** O.K.

1 R. Mais il n'y a rien, il n'y a pas la tête de mort
2 ailée. La personne, le Prospect, dans ce cas-là,
3 n'est pas autorisé à avoir la tête de mort ailée,
4 sauf qu'on voit qu'il a en dessous un chandail
5 « support », « Support Quebec City ». Si vous voyez
6 les bijoux du membre, le membre a ses bijoux avec
7 l'effigie de la tête de mort ailée. Ça, le Prospect
8 ne sera pas autorisé à porter ça non plus.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[102]** Et celui qui est à côté l'a?

11 R. C'est ça, le membre en règle va pouvoir le porter
12 et puis le rouge et blanc, le rouge et blanc est
13 une couleur, vous ne verrez pas d'autres patches
14 qui sont rouges et blanches parce que...

15 Me SONIA LeBEL :

16 Q. **[103]** Prochaine diapo, s'il vous plaît. Excusez-
17 moi, Madame Blanchette.

18 R. Parce que les Hells Angels vont contrôler le rouge
19 et blanc, on voit sur les chandails qu'ils vendent
20 aux supporteurs, on voit souvent « Support red and
21 white » et puis au niveau des motards, tout le
22 monde sait que red and white, c'est les Hells
23 Angels.

24 Q. **[104]** Donc, le logo, le, la forme de lettrage et
25 les couleurs, de façon littérale, la couleur, c'est

1 très, extrêmement significatif et à moindrement
2 qu'on est minimalement éduqué dans le domaine des
3 motards criminalisés, on comprend rapidement c'est
4 qui.

5 R. C'est exact.

6 Q. **[105]** O.K. On voit qu'il y a même, bon, il n'y a
7 même pas de HA, il n'y a rien. On parle Motor Club,
8 c'est tout.

9 R. C'est ça. Le Prospect va avoir, va avoir la
10 province dans le bas, va avoir le « bottom
11 rocker », le MC pour Motorcycle Club, son chapitre
12 avec l'écusson Prospect et c'est tout ce qu'il va
13 être autorisé à mettre sur sa veste.

14 Q. **[106]** O.K. Donc, là on est dans, on est dans le
15 niveau qui est juste en dessous du « full patch ».
16 On s'entend?

17 R. C'est exact.

18 Q. **[107]** O.K. Si on continue à progresser vers le
19 bas de l'échelle, si je peux dire, le niveau
20 hangaround, quelle est la caractéristique? On voit
21 que c'est beaucoup moins, beaucoup moins visible.

22 R. C'est ça. Le hangaround, ce qu'il va avoir, ça va
23 être le premier, premier stade où on peut avoir une
24 veste aux couleurs du club, encore là aux couleurs
25 rouge et blanche, mais déjà là il y a des

1 différences majeures, on parle d'un lettrage blanc
2 sur fond rouge, alors que sur les autres, le
3 lettrage était rouge sur fond blanc.

4 Q. **[108]** Et ça, c'est commun, ce n'est pas juste parce
5 que c'était...

6 R. Non, ça, c'est...

7 Q. **[109]** ... de la fantaisie?

8 R. C'est prescrit. Tous les hangarounds vont avoir la
9 même chose; et puis le hangaround, tout ce qu'il va
10 avoir, c'est l'écusson avec le nom de son chapitre
11 et il n'y aura rien dans le dos de la veste.

12 Q. **[110]** Ça fait qu'au lieu de... parce que, dans le
13 cas précédent, on a écrit « Prospect », au lieu de
14 se bâdrer d'écrire « hangaround », on a juste
15 inversé les couleurs?

16 R. C'est exact.

17 Q. **[111]** O.K. Et c'est le nom du chapitre, c'est tout?

18 R. Oui, seulement le nom du chapitre.

19 Q. **[112]** Et, au dos de la veste, il n'y a rien du
20 tout?

21 R. Absolument rien.

22 Q. **[113]** Même pas « Motor Club », ils ne sont pas
23 autorisés?

24 R. Non.

25 Q. **[114]** Dans les couleurs, naturellement la veste est

1 un élément extrêmement important. Est-ce que, la
2 veste, elle est mandatoire, est-ce qu'ils sont
3 obligés d'avoir une veste?

4 R. Oui, ils sont obligés d'avoir leur veste et puis
5 ils n'ont pas le droit d'avoir plus d'une veste non
6 plus.

7 Q. **[115]** O.K.

8 R. Ça c'est prescrit par règlement, qu'ils ont le
9 droit d'avoir juste un... ce qu'on appelle un set
10 de patches.

11 Q. **[116]** Donc, la veste, elle est obligatoire puis
12 elle est obligatoire selon, selon la catégorie où
13 on est, on est... « Friend », est-ce qu'ils ont
14 quelque chose, les amis?

15 R. Non, les « Friends » n'ont aucune identification.
16 Souvent on va les voir avec des chandails
17 « support » mais, encore là, ces chandails, ces
18 chandails-là sont en vente libre dans divers
19 événements de moto où les Hells Angels sont
20 présents.

21 Q. **[117]** Ils n'ont même pas un chandail « support »
22 qui est réservé à eux?

23 R. Non, il n'y a pas un chandail pour les « Friends »,
24 il n'y a aucun, aucune identification pour un
25 « Friend ».

1 Q. **[118]** O.K. Après ça je comprends qu'il y a dans
2 les... dans l'histoire des couleurs, il y a
3 également les tatouages qui sont très prédominants.
4 Est-ce que les "tataouages" sont obligatoires?

5 R. Non, les tatouages ne sont pas obligatoires. Sauf
6 qu'encore là, c'est prescrit qu'un membre peut se
7 faire tatouer le logo des Hells Angels après un an,
8 après un an de « membership », donc après avoir
9 fini sa probation. Il peut se faire tatouer, comme
10 on voit sur le... celui de Quebec City, le tatouage
11 des Hells Angels, avec une date d'entrée dans le
12 club. Et, après cinq ans, un membre peut se faire
13 tatouer les couleurs dans le dos. Mais ça c'est un
14 membre qui a fait au moins cinq ans dans le club
15 qui peut se le faire tatouer.

16 Q. **[119]** O.K. Donc, je comprends qu'ils ne sont pas
17 obligatoires mais ils sont réglementés?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[120]** O.K. Après un an, on peut avoir les tatouages
20 sur l'épaule, sur la poitrine, sur le bras, un plus
21 petit logo, j'imagine?

22 R. C'est ça, après un an on peut avoir un logo des
23 Hells Angels avec la date d'entrée.

24 Q. **[121]** O.K.

25 R. Mais pour avoir le dos au complet, c'est après cinq

1 ans.

2 Q. **[122]** Alors, pour avoir cette oeuvre d'art là ça
3 prend cinq ans, c'est ça?

4 R. C'est ça.

5 Q. **[123]** O.K. Si on passe à la page suivante. Qu'est-
6 ce qu'il y a de particulier ici? Je sais qu'on l'a
7 déjà évoqué hier mais je pense que c'est
8 l'illustration de ce que vous avez déjà dit, quand
9 on parle de la façon de quitter le club, c'est
10 exact?

11 R. Oui, c'est exact. Quand j'expliquais qu'il y a deux
12 façons de quitter le club, c'est en bons termes ou
13 en mauvais termes, en « good standing » ou en « bad
14 standing ». Quelqu'un qui quitte le club en bons
15 termes va pouvoir garder ses tatouages de Hells
16 Angels mais va devoir faire tatouer sa date de
17 sortie. Comme dans ce cas-là, on voit, il a mis
18 Hells Angels, il a en plus ajouté « Retiré avec
19 honneur, retraite avec honneur », qui n'était
20 pas... ça, ce n'est pas obligatoire. Mais ce qui
21 est obligatoire c'est d'avoir la date de sortie,
22 comme dans ce cas-là, c'est un membre qui a pris sa
23 retraite en mil neuf cent quatre-vingt-quatorze
24 (1994).

25 Q. **[124]** Donc, lui, quand il a fait son tatouage la

1 première fois, après un an de probation, c'est le
2 premier (1^{er}) mai mil neuf cent quatre-vingt-deux
3 (1982), ça c'est la date d'entrée, qu'on a vue sur
4 des tatouages précédents, puis la date de sortie
5 est tatouée. Ça veut dire que c'est un membre qui
6 est quitté le club avec l'accord du club?

7 R. C'est ça, en bons termes avec le club.

8 Q. **[125]** Qu'est-ce qui s'est passé à droite?

9 R. La photo de droite...

10 Q. **[126]** C'est moins joli.

11 R. ... c'est un membre, c'est un membre qui a été mis
12 dehors du club, donc il a quitté le club en mauvais
13 termes. Lui doit faire recouvrir ses tatouages des
14 Hells Angels. Il ne peut plus avoir aucun tatouage
15 qui représente l'organisation. Donc, tous ses
16 tatouages doivent être recouverts.

17 Q. **[127]** O.K. Ça donne un résultat intéressant. Les
18 bijoux?

19 R. Les bijoux, encore là, comme je disais tantôt, la
20 tête de mort ailée sur les vestes est réservée aux
21 membres, même chose sur les bijoux ou sur tout
22 article, sur un T-shirt. Donc, tous les bijoux
23 qu'on voit là, avec les têtes de mort ailées, avec
24 les inscriptions « Hells Angels » ou, dans certains
25 cas, on peut même voir AFFA, pour « Angels Forever

1 Forever Angels », c'est tous des bijoux qui sont
2 réservés aux membres. Donc, pour nous, quand on
3 voit, quand on voit quelqu'un qui porte un de ces,
4 un de ces bijoux-là ou une boucle de ceinture comme
5 ça, on sait déjà que c'est un membre des Hells
6 Angels.

7 Q. **[128]** O.K. Pour revenir à la veste. La veste est
8 obligatoire, j'imagine, dans les rassemblements,
9 dans les meetings, ils n'ont pas à la porter vingt-
10 quatre heures sept, là?

11 R. Non, ils ne la portent pas vingt-quatre heures sur
12 vingt-quatre, même qu'il y a une sélection qui est
13 faite des endroits où ils vont la porter. On a déjà
14 vu, dans le cadre d'enquêtes, des membres
15 s'informer avant un souper où il y avait du public
16 à savoir s'ils portaient leur veste ou pas, puis
17 ils ont décidé de ne pas porter la veste parce que
18 c'était un endroit où ils étaient amis, ils étaient
19 bien vus puis ils ne voulaient pas... ils ne
20 voulaient pas que le reste de la clientèle soit
21 intimidé pour ne pas nuire au propriétaire.

22 Q. **[129]** Donc, le pouvoir d'intimidation, la
23 signification de la veste, c'est un outil qu'ils
24 utilisent puis ils font attention pour ne pas
25 diluer ça, justement, en l'utilisant n'importe où,

1 n'importe comment?

2 R. Pas seulement de ne pas le diluer mais ils vont
3 faire attention de ne pas l'utiliser dans certains
4 cas où ça pourrait nuire à des personnes qui sont
5 amies avec l'organisation.

6 Q. **[130]** Ça fait que quand ils l'utilisent ou ils la
7 portent en public c'est soit qu'ils veulent
8 intimider ou qu'ils s'en... ils s'en fichent un
9 peu, finalement?

10 R. C'est exact.

11 Q. **[131]** O.K. Les bijoux, est-ce qu'ils sont
12 obligatoires, eux?

13 R. Non, les bijoux ne sont pas obligatoires. Souvent
14 c'est des bijoux qui vont être... on voit souvent
15 des cadeaux. Comme, par exemple, le bouclier qui
16 est là ou celui avec la tête, qu'on voit de face,
17 avec les deux ailes avec le vingt, c'est un bijou
18 pour un membre qui a été vingt ans dans le club.
19 Donc, c'est des cadeaux qui sont donnés aux membres
20 après une certaine période dans le club.

21 Q. **[132]** O.K. Est-ce qu'on doit attendre une période
22 de probation avant de pouvoir en acheter, des
23 bijoux?

24 R. Non.

25 Q. **[133]** En acquérir?

1 R. Non.

2 Q. **[134]** Donc, au jour 1 de mon member... de mon, que
3 je deviens membre, je pourrais avoir un bijou?

4 R. C'est exact. Il y a certains des bijoux que c'est
5 plus spécifique. Comme, par exemple, il y a une
6 bouche de ceinture qui est réservée pour les dix
7 ans dans le club, mais en général les bijoux sont
8 accessibles pour les membres.

9 Q. **[135]** O.K. Ces bijoux-là ont quand même une
10 certaine signification, sont, on s'entend, assez
11 voyants, est-ce que ça aussi on pourrait me
12 demander de me restreindre de le porter en public
13 dans certains endroits justement pour ne pas avoir
14 un effet négatif?

15 R. Il pourrait y avoir certains cas, on a vu, on a vu
16 des membres des Hells Angels dans certains cas, je
17 l'ai vu personnellement, des membres des Hells
18 Angels avec, avec un gros pendentif dans le cou,
19 avant de rentrer dans un restaurant, les rentrer
20 dans leur chandail.

21 Q. **[136]** O.K.

22 R. Ça, ça s'est, ça s'est observé dans le passé.

23 Q. **[137]** Ils sont moins frappants que la veste, mais
24 ils ont la même signification?

25 R. Oui, puis ils servent aussi à l'intimidation. Il y

1 a des... il y a, entre autres, un membre des Hells
2 Angels qui avait été arrêté pour avoir tenté
3 d'intimider un policier du Service de police de la
4 Ville de Montréal, le policier tentait de
5 l'intercepter puis le membre des Hells Angels a
6 soulevé son pendentif pour montrer clairement qui
7 il était et de quelle organisation il était.

8 Q. [138] O.K. Prochaine diapositive, s'il vous plaît.
9 On en a parlé depuis le début, je pense que c'est
10 sous-jacent à tout ce qu'on dit, c'est un club de
11 motards d'abord et avant tout. La moto est donc,
12 j'imagine... vous avez dit : « Pas obligé d'aimer
13 ça, mais il faut en avoir une »?

14 R. C'est exact. Chaque membre doit être propriétaire
15 d'une moto.

16 Q. [139] O.K. Est-ce que ça il y a des, il y a des...
17 j'imagine que je ne peux pas me promener en
18 mobylette, est-ce qu'il y a des restrictions? En
19 scooter jaune?

20 R. C'est une moto Harley Davidson, une moto de marque
21 Harley Davidson. Non, scooter jaune ne ferait pas.
22 Ça prend une moto de marque Harley Davidson. Et
23 puis ce qui est particulier aussi c'est que du
24 moment que la moto a les symboles reliés aux Hells
25 Angels, qui est écrit Hells Angels dessus, personne

1 ou à peu près peut embarquer sur cette moto-là. Je
2 l'ai observé moi-même, on voyait dans certains cas
3 des membres qui ne prenaient pas leur moto, qui
4 devaient les embarquer sur des remorques, des
5 hangarounds, des relations du club poussaient la
6 moto pour l'embarquer sur la remorque, au lieu
7 d'embarquer sur la moto puis de l'embarquer sur son
8 propre pouvoir.

9 Puis avec le temps, en parlant à certains des,
10 certains des membres, des relations, ils m'ont
11 confirmé qu'on n'a pas le droit d'embarquer sur une
12 moto des Hells Angels, même si on est un
13 hangaround, on ne peut pas embarquer sur une moto
14 qui a les têtes de mort L.A. C'est réservé aux
15 membres. Dans certains cas, le Prospect pourrait le
16 faire à la demande du membre.

17 Q. **[140]** Donc, à partir du moment où la... je vais le
18 dire de cette façon-là, mais à partir du moment où
19 la moto est tatouée Hells Angels, porte le logo,
20 seul un membre en règle peut embarquer dessus?

21 R. C'est exact.

22 Q. **[141]** O.K. Naturellement, j'imagine que même entre
23 membres en règle ils respectent la moto de chacun?

24 R. Oui, puis souvent ce qu'on voit même dans le
25 public, ils vendent des collants, des auto-collants

1 avec « Support Hells Angels » que le monde mettent
2 (sic) sur les motos. Puis souvent ce qu'on entend
3 dans le public que c'est le meilleur système
4 antivol pour une moto, c'est de mettre un collant
5 des Hells Angels. Il y a même un collant qui dit :
6 « Cette moto appartient à un membre des Hells
7 Angels, touchez-y puis vous allez l'apprendre ».
8 C'est une traduction libre, mais...

9 Q. **[142]** Ça, ça se vend-tu ces collants-là, non?

10 R. Celle qui dit que ça appartient à un Hells Angels,
11 non, mais celle qui dit « Support your local Hells
12 Angels » ça se vend, et puis quand c'est apposé sur
13 la moto, pour ceux qui le mettent on l'entend
14 souvent qui nous est dit à la blague que c'est
15 mieux qu'un système d'alarme.

16 Q. **[143]** O.K. La moto est très importante, est un
17 prolongement d'identification du membre, j'imagine?

18 R. C'est exact.

19 Q. **[144]** Avez-vous des exemples qui signifient
20 l'importance de cette moto-là?

21 R. Mais la moto c'est parce qu'on le voit avec les...
22 on le voit dans les randonnées, quand ça s'en va.
23 Comme, par exemple, on a vu en Colombie-Britannique
24 un groupe de Hells Angels qui ont pris totalement
25 le contrôle d'une autoroute pendant une randonnée.

1 Ils se sont mis, ils bloquaient toutes les voies,
2 ils roulaient plus tranquillement pour aller faire
3 une démonstration, ils étaient en groupe, c'est
4 clairement une démonstration de force qu'ils
5 faisaient.

6 Q. **[145]** O.K. Mais supposons que moi, je sais que
7 c'est théoriquement impossible et puis pour
8 plusieurs raisons, si je suis membre des Hells
9 Angels et je me retire du club en « good
10 standing », est-ce que je peux garder ma moto, est-
11 ce que je peux garder mes identifications?

12 R. Vous ne pourrez certainement pas garder les
13 identifications du club.

14 Q. **[146]** Pas sur la moto?

15 R. Non, pas sur la moto. Et puis on a vu dans certains
16 cas des motos qui sont, des motos qui sont
17 retournées au club au lieu de rester au membre qui
18 prenait sa retraite. La moto...

19 Q. **[147]** Donc, je peux garder mon tatouage en étant
20 certain de mettre la date de ma retraite. Est-ce
21 que je peux garder ma veste?

22 R. Non. Tout ce qui a, tout ce qui a les couleurs des
23 Hells Angels va devoir retourner au club, parce
24 qu'avec la corporation, quand un membre entre dans
25 les Hells Angels, ce qu'ils disent c'est ce qui est

1 aux couleurs du club appartient au club, mais
2 n'appartient pas aux membres.

3 Q. **[148]** Donc, le seul contrôleur c'est le tattoo
4 parce que c'est plus compliqué à ce moment-là?

5 R. C'est exact.

6 Q. **[149]** O.K. En s'assurant qu'on met une date de fin?

7 R. C'est ça.

8 Q. **[150]** Donc, la moto va retourner au club ou bien
9 est-ce que je pourrais tout simplement faire
10 enlever mes couleurs puis garder ma moto?

11 R. C'est ça, dans certains cas on voit des motos qui
12 changent de propriétaire, mais assurément dans ces
13 cas-là, les motos vont être peinturées, les logos
14 vont être enlevés, il n'y a aucun logo des Hells
15 Angels qui va rester. Puis on voit, la moto a
16 tellement d'importance qu'on voyait, par exemple,
17 le chapitre de Trois-Rivières, un membre qui est
18 décédé, dans le local il y avait même un
19 « display » vitré, un étalage vitré, où il y avait
20 la moto de ce membre-là qui était exposée. À chaque
21 année ils font une randonnée pour aller rendre au,
22 rendre hommage à ce membre-là au cimetière puis,
23 avant la randonnée, ils vont sortir la moto, ils
24 vont la partir, après ça ils vont la resserrer.
25 Puis cette moto-là avait une grande valeur pour les

1 Hells Angels.

2 Q. [151] Il n'y a pas personne qui l'utilise?

3 R. Non, personne l'utilise.

4 Q. [152] O.K. Si je pars en « bad standing », si je
5 suis éjectée du club, est-ce que j'ai le droit de
6 garder ma moto même si je la pein... si je la
7 recouvre?

8 R. Ce n'est pas, il n'y a rien qui est prescrit dans
9 ce cas-là mais ce que j'ai vu, puis souvent aux
10 États-Unis, avec les exemples américains, c'est
11 quand les membres vont sortir, la moto va rester au
12 club.

13 Q. [153] O.K. C'est ce qu'on voit le plus souvent?

14 R. Oui.

15 Q. [154] O.K. Est-ce qu'il y a une marque de moto, un
16 type de moto qui est prescrit dans les règles du
17 club?

18 R. Harley-Davidson.

19 Q. [155] Uniquement?

20 R. Uniquement. Il y a eu un exemple où un membre des
21 Hells Angels avait une moto Triumph, qui est une
22 moto de fabrication britannique, mais selon les
23 règles, c'est une moto Hells Angels.

24 Q. [156] Est-ce que c'est...

25 R. Une moto Harley-Davidson, pardon.

1 Q. [157] À travers le monde?

2 R. À travers le monde.

3 Q. [158] Donc, on a passé à travers la structure, les
4 couleurs, le « membership ». On a les repaires.
5 C'est aussi un symbole important, un élément
6 important du club et de l'assise du club, n'est-ce
7 pas?

8 R. Oui, c'est un symbole qui est très fort au niveau
9 de l'assise du club parce que ça va être leur
10 assise territoriale. C'est l'endroit où ils vont se
11 regrouper. Souvent... maintenant c'est moins vrai
12 aujourd'hui parce qu'il y a souvent des
13 réglementations municipales qui les empêchent de
14 s'afficher ou qui les empêchent de faire des
15 repaires fortifiés, mais dans le passé, on voyait
16 que c'était des véritables bunkers avec des portes
17 blindées, des vitres anti-balles, des systèmes de
18 sécurité très sophistiqués. Aujourd'hui il y a
19 certaines de ces caractéristiques-là qui sont moins
20 vraies, surtout au niveau des vitres anti-balles et
21 du blindage. Mais ça reste quand même un symbole
22 qui est fort. Quand ils sont dans un secteur, c'est
23 l'endroit où ils vont se, c'est l'endroit où ils
24 vont se rassembler. Ça sert d'endroit de
25 rassemblement pour les partys. C'est souvent un

1 endroit où ils vont faire leurs meetings et c'est
2 l'image au niveau du territoire.

3 Q. **[159]** O.K. Donc, je comprends qu'ils ne sont pas...
4 les Hells Angels, l'une des conclusions qu'on peut
5 faire, c'est qu'ils ne font vraiment pas dans la
6 discrétion, là.

7 R. Non. Ça fait partie des caractéristiques au niveau
8 de l'intimidation, de la violence, de l'image, le
9 repaire va dans cette, va dans cette ligne-là.
10 Quand on voit un repaire des Hells Angels, pour
11 monsieur, madame tout le monde, il n'y a personne
12 qui va vouloir, qui va vouloir rentrer là.

13 Q. **[160]** Qui a accès au repaire justement?

14 R. Les personnes invitées, donc les membres, les
15 membres des autres chapitres, les Prospects, les
16 hangarounds, les Friends de l'organisation et aussi
17 les personnes qui sont reliées, qui se font donner
18 accès par le club.

19 Q. **[161]** O.K. Est-ce que... Bon, j'imagine qu'avec le
20 « membership » vient, le membre vient un accès, là,
21 je veux dire, on a accès si on est membre.

22 R. Oui.

23 Q. **[162]** Si on est Prospect, hangaround, est-ce qu'on
24 a accès? Librement, je veux dire?

25 R. Oui. Les Prospects, hangarounds vont avoir libre

1 accès au local aussi.

2 Q. **[163]** O.K. Est-ce que les « amis » ont libre accès
3 au local?

4 R. Les « amis » vont avoir accès au local. Ce qu'il
5 faut comprendre c'est qu'il y a une surveillance
6 qui se fait dans les locaux (sic), ce qui est
7 appelé la « watch » et chaque membre... chaque
8 chapitre va répartir les périodes de surveillance
9 selon leurs besoins ou selon les disponibilités des
10 membres. Dans certains cas, il pourrait avoir des
11 « amis » ou des personnes proches du club qui
12 seraient affectés à faire cette surveillance-là.
13 Mais en général, c'est souvent les membres Prospect
14 et hangaround.

15 Q. **[164]** Donc moi, si je suis une « amie » du club,
16 j'arrive au local, je n'ai pas un libre accès? Il
17 faut que je sois autorisée d'entrer même si je suis
18 une « amie », c'est ça?

19 R. C'est ça. Il faut être autorisé. Dans certains cas
20 des amis pourraient, pourraient faire la
21 surveillance, pourraient être seuls au local,
22 mais...

23 Q. **[165]** Mais ça va découler d'une autorisation.

24 R. C'est ça.

25 Q. **[166]** O.K. Parfait. Et si je suis un associé, si je

1 suis quelqu'un d'autre, qui peut m'autoriser? Est-
2 ce qu'un Prospect peut inviter quelqu'un, autoriser
3 un accès? Ou un hangaround? Ou c'est juste un
4 membre qui peut autoriser un accès?

5 R. Dépendant des circonstances, quelqu'un... À peu
6 près n'importe qui qui a accès pourrait amener
7 quelqu'un, en autant que ça soit, que ça ne
8 contrevienne pas ou que ça ne déplaie pas à un des
9 membres ou un des hôtes qui est présent. Mais la
10 personne qui va amener quelqu'un doit se porter
11 garant de cette personne-là.

12 Q. **[167]** O.K. Qui est responsable de la « watch »?
13 Est-ce que c'est le sergent d'armes qui s'occupe de
14 faire les horaires, de décider qui la fait, de
15 contrôler ça, finalement?

16 R. Bien, normalement ça devrait être une
17 responsabilité du sergent d'armes, oui.

18 Q. **[168]** O.K. Donc, la sécurité du local.

19 R. C'est ça.

20 Q. **[169]** O.K. Donc, on voit sur la diapositive
21 suivante différents types de repaires. On a encore
22 un autre angle du repaire de Sherbrooke. C'est un
23 repaire qui était assez visible, assez bien
24 sécurisé, je pense, hein?

25 R. Oui, celui de Sherbrooke, ce qu'on peut voir, puis

1 ça c'est une des caractéristiques qu'on voit dans
2 les repaires des Hells Angels, c'est qu'il y a
3 toujours un accès qui est contrôlé. Une personne ne
4 pourrait pas se ramasser sur le terrain des Hells
5 Angels par erreur. Il y a toujours une guérite à
6 l'entrée. Il y a des systèmes avec des caméras de
7 surveillance, des systèmes d'intercom, dans
8 certains cas, des éclairages, éclairages puissants
9 avec des détecteurs de mouvements. Donc, quelqu'un
10 qui veut rentrer, qui arrive à la guérite, il va
11 devoir s'identifier, si le membre qui est à
12 l'intérieur ne sait pas c'est qui, il n'ouvrira pas
13 la barrière pour le laisser passer.

14 Q. **[170]** Il y a toujours quelqu'un au repaire?

15 R. Avant...

16 Q. **[171]** En principe?

17 R. Avant, c'était vrai, il y avait toujours de la
18 surveillance, vingt-quatre heures sur vingt-quatre
19 (24h/24), sept (7) jours par semaine, comme on peut
20 le voir sur...

21 Q. **[172]** La prochaine?

22 R. La prochaine, non, la prochaine, on a le local de
23 Trois-Rivières, je vais y revenir, si vous voulez
24 passer à l'autre.

25 Q. **[173]** Oui.

1 R. Ce qu'on voit, c'est un agenda, c'est l'agenda de
2 « watch » qui avait été trouvé dans un des locaux
3 (sic) et on voit que pour chaque date, il y a une
4 personne qui est responsable de la surveillance du
5 local.

6 Q. **[174]** O.K.

7 R. Donc, dans ces cas-là, oui, effectivement, pour le,
8 pour le local de Trois-Rivières, il y avait
9 toujours quelqu'un. On sait qu'à Sherbrooke, il y
10 avait, il y avait toujours de la surveillance
11 aussi. Il y a certains autres locaux, c'était
12 moins, c'était peut-être moins assidu, mais la
13 surveillance va quand même être réglementée. La
14 personne qui est sur la surveillance, c'est lui qui
15 va s'occuper des accès, c'est lui qui va être
16 responsable de répondre au téléphone, évidemment.
17 Il va avoir accès au système de caméras, il y a
18 toujours, dans chaque local, il y a une salle qu'on
19 appelle la salle de « watch » où tous les moniteurs
20 pour les caméras sont installés, les systèmes
21 d'éclairage et les, et les systèmes d'entrée pour
22 la guérite.

23 Q. **[175]** Parfait. On voit qu'il y a un drapeau sur le
24 repaire de Trois-Rivières, il y en avait un sur le
25 repaire de Sherbrooke. Ça aussi, j'imagine que

1 c'est contrôlé, comme logo, comme drapeau?

2 R. Bien, c'est le « trademark » des Hells Angels, donc
3 c'est réservé pour, pour l'organisation des Hells
4 Angels.

5 Q. **[176]** O.K. Mais est-ce que c'est réservé pour les
6 repaires?

7 R. Un membre pourrait décider d'en mettre un, là, mais
8 je n'ai jamais vu un membre mettre un...

9 Q. **[177]** Bien d'ailleurs...

10 R. On n'a jamais vu la résidence d'un membre avec un
11 logo des Hells Angels.

12 Q. **[178]** Bien, d'ailleurs, est-ce qu'ils sont un peu
13 plus discrets dans leur résidence personnelle? Est-
14 ce qu'ils s'affichent autant?

15 R. Non, les résidences personnelles, c'est beaucoup
16 plus discret. Comme on voit, le local de Trois-
17 Rivières qui est peinturé aux couleurs du club, en
18 rouge et blanc, ça c'est, c'est quelque chose qu'on
19 voyait, avec le temps, on voit des, on voit des
20 locaux qui sont un petit peu différents, moins
21 visibles aux couleurs du club. Puis ça, ça s'est
22 vu, il y a... c'est parce qu'il y a beaucoup de
23 locaux qui ont été saisis en fonction des saisies
24 civiles en Ontario puis dans le reste du Canada
25 puis ça affecte les locaux, ils sont un peu moins

1 visibles aux couleurs des Hells Angels.

2 Q. **[179]** Les locaux puis leur domicile personnel,
3 j'imagine, encore plus. Quand on parle de leurs
4 biens personnels, un peu moins visibles, beaucoup
5 moins visibles, là.

6 R. Oui.

7 Q. **[180]** O.K.

8 R. Puis souvent, de toute façon, pas à leur nom.

9 Q. **[181]** Donc, sûrement pas à leurs couleurs.

10 R. C'est exact.

11 Q. **[182]** Et ça, d'après vous, c'est pour quelle
12 raison?

13 R. Pour rendre plus, pour rendre plus difficile les
14 saisies puis les dossiers en produits de la
15 criminalité.

16 Q. **[183]** Parfait.

17 R. De fonctionner avec des prête-noms puis avec des,
18 avec d'autres personnes pour être propriétaires de
19 leurs biens.

20 Q. **[184]** O.K. On va en arriver aux règles, on a parlé,
21 hier, du fait qu'une des caractéristiques, et on le
22 comprend au fur et à mesure qu'on avance, c'est un,
23 c'est un club qui a un « trademark » qui est déposé
24 au Canada, c'est un club qui a des règles, une
25 structure très bien organisée, donc pour tout ça,

1 ça prend des règles qui régissent ça. Je comprends
2 qu'il y a trois niveaux de règles. Il y a les
3 règles mondiales, j'imagine?

4 R. Oui, les règles mondiales. Ce qu'on peut voir,
5 c'est une copie de, un extrait des règles mondiales
6 des Hells Angels. Il y a aussi des règles
7 canadiennes qui sont appelées les « Canadian
8 Guidelines », qui sont les règles canadiennes. Et
9 après ça, chaque chapitre et chaque région pourrait
10 faire ses propres règles, en autant qu'ils ne
11 contreviennent pas aux règles des niveaux
12 supérieurs. Par exemple, le chapitre ne pourrait
13 pas faire une règle qui irait à l'encontre d'une
14 règle canadienne ou d'une règle mondiale.

15 Q. **[185]** O.K. Et les règles, j'imagine que les règles
16 de chaque pays doivent suivre les règles mondiales.
17 Donc, la charte des Hells Angels, les règles qui
18 régissent tout, ce sont les règles mondiales, qui
19 est décidé par tous les pays et tous les chapitres,
20 finalement?

21 R. Oui, c'est exact.

22 Q. **[186]** O.K. Et ensuite, on a les règles canadiennes.
23 Mais je comprends que, si on passe à la prochaine
24 page, les règles canadiennes ou les « guidelines »,
25 c'est vraiment dans lesquelles il y a le plus

1 d'informations précises sur la façon de se
2 comporter?

3 R. Bien, il y en a des deux. Au niveau des, au niveau
4 des règles internationales, on voyait les
5 conditions d'accès. Comme par exemple, dans les
6 premières règles, ce qu'on avait dit, ce qu'on
7 avait parlé hier, « no snitches in the club », donc
8 pas de collaborateurs de police avec le club, des
9 règles de un vote par personne, pas de personne de
10 race noire, c'est... pas de personne de race noire,
11 c'est moins évident, un petit peu, on voit une
12 règle avec no, avec un espace blanc, in the club,
13 c'est cette règle-là qui dit qu'il ne peut pas
14 avoir de noirs dans le club, sauf que c'était
15 formulé avec...

16 Q. [187] Je comprends que le terme n'est pas très,
17 n'est pas très flatteur, c'est ça?

18 R. Bien, le terme qui était utilisé n'était pas très
19 flatteur puis suite... j'ai vu des, j'ai vu des
20 échanges de documents de saisies qui avaient eu
21 lieu au niveau international puis avec les saisies,
22 avec l'avènement de l'Afrique du Sud dans
23 l'organisation des Hells Angels puis les lois
24 antiapartheid, de la façon que c'était formulé, ça
25 aurait pu être assez pour que les Hells Angels

1 soient déclarés une... soient bannis de l'Afrique
2 du Sud à cause des lois antiapartheid. Donc, le
3 terme a été enlevé, mais la signification est la
4 même puis elle est connue de tout le monde.

5 Q. **[188]** Puis la règle est toujours appliquée.

6 R. La règle est toujours appliquée.

7 Q. **[189]** O.K. On voit en haut de la Règle mondiale :

8 No more T-shirt with hells or angels
9 on it to be sold to the public support
10 shirts.

11 Ça donc, je comprends que les... les T-shirts de...
12 Est-ce que ça a changé, ça, ou...?

13 R. Non. Parce que ce qu'on voit, quand il y a des
14 chandails Support, on ne verra pas « Support Hells
15 Angels ». C'est souvent, il va être écrit « Support
16 your local red and white », « Support your local
17 big Red Machine » et puis les termes...

18 l'expression « big Red Machine » est encore là une
19 marque de commerce déposée. Si on va vérifier le
20 « trademark » ou les... à l'Office de la protection
21 intellectuelle, on voit que « big Red Machine »
22 appartient à l'organisation des Hells Angels.

23 Q. **[190]** O.K. Donc, c'est des règles... les règles
24 qu'on a... les règles qu'on a devant nous, là, les
25 règles mondiales, ce sont des règles qui, à votre

1 connaissance, sont toujours les mêmes, là, selon ce
2 que vous en savez, vous?

3 R. Oui. Récemment, dans les dernières années, on sait
4 que présentement ils sont en train de faire une
5 refonte des règles. Il va avoir une refonte
6 complète de ces règles-là, mais qui vont garder
7 les... qui vont garder l'essentiel des règles.
8 C'est juste dans la façon de les présenter qui va
9 être... qui va être reformulée.

10 Q. **[191]** Donc, on voit le « one man, one vote », on
11 voit le deux tiers un peu plus bas pour les motions
12 dont vous avez expliqué le soixante-six pour cent
13 (66 %). Donc, ça donne, si vous voulez, le
14 fonctionnement général du club...

15 R. C'est exact.

16 Q. **[192]** ... au niveau international.

17 R. Et dans les autres règles, comme on avait dit, pour
18 ouvrir... les règles pour ouvrir un nouveau
19 chapitre, pour ouvrir une nouvelle province, elles
20 sont toutes... elles sont toutes précisées dans les
21 règles mondiales.

22 Q. **[193]** O.K. On va aller à la prochaine, les règles
23 canadiennes, les Canadian Guidelines. Je vois que
24 ça a été saisi probablement en deux mille sept
25 (2007), c'est exact?

1 R. C'est une...

2 Q. [194] Ce document-là, celui-là, là.

3 R. C'est une annotation qui était... qui a été écrit
4 deux mille sept (2007), donc c'est des règles qui
5 étaient... qui étaient en force en deux mille sept
6 (2007).

7 Q. [195] O.K. Ça, on les a revues à d'autres reprises,
8 ces règles-là. Ce n'est pas... ce n'est pas à une
9 occasion unique qu'on a eu la chance de mettre la
10 main là-dessus.

11 R. Non. Ces règles-là ont été saisies et ont été
12 observées à de plusieurs... à plusieurs reprises
13 partout au Canada lors des...

14 Q. [196] À plusieurs endroits différents.

15 R. ... lors des saisies dans les locaux. Oui.

16 Q. [197] O.K. Ça fait que là on voit, entre autres,
17 que vous avez... ce qu'on a discuté tantôt :

18 All members must own a Harley-

19 Davidson motorcycle;

20 All Charters are required to have a

21 road date;

22 C'est quoi la « road date »?

23 R. La « road date », c'est une date où ils vont...

24 qu'ils vont faire la « first run », ce qu'ils

25 appellent la « first run », la première randonnée

1 annuelle où ils vont... ils vont se faire un
2 rassemblement qui va être la première fois où
3 officiellement ils vont sortir les motos.

4 Q. **[198]** O.K. Qu'est-ce que c'est le « 30 day break
5 down period during the riding season »?

6 R. Dans le fond, c'est qu'un membre pourrait... un
7 membre pourrait être dispensé de rouler pendant
8 trente (30) jours pendant la... pendant la saison.

9 Q. **[199]** O.K. Donc, on voit que rouler, sortir sur sa
10 moto, s'afficher en groupe, c'est important, là.

11 R. Oui, c'est exact.

12 Q. **[200]** O.K. Et on n'ira pas... bien, on ne fera pas
13 toutes les règles une par une, mais est-ce qu'il y
14 en a quelques-unes là-dedans qui sont plus
15 d'intérêt à souligner?

16 R. Oui. Si on peut aller à celle suivante, on a... on
17 a sorti certaines des règles...

18 Q. **[201]** Oui.

19 R. ... où on dit, entre autres, on a la première que
20 chaque membre doit avoir une moto Harley-Davidson,
21 un membre peut avoir seulement qu'un set de patches
22 ou une seule veste aux couleurs des Hells Angels.
23 C'est dans ces règles-là canadiennes où on spécifie
24 que les chapitres doivent avoir un minimum de six
25 membres « on the street », donc sans interdiction

1 de s'associer pour être actif. On voit aussi que
2 pour passer de hangaround Prospect, de Prospect à
3 membre, ça requiert un vote à cent pour cent
4 (100 %). Une des choses...

5 Q. **[202]** Ah! La prochaine est intéressante.

6 R. Oui. Une des choses qui est particulière, c'est que
7 tout contact avec l'héroïne est interdit. Puis ça,
8 on le voit dans les enquêtes, on n'a jamais vu une
9 enquête avec les Hells Angels où il y avait du
10 trafic d'héroïne. Il y a d'autres stupéfiants qui
11 sont vendus, il y a d'autres stupéfiants qui sont
12 contrôlés, mais l'héroïne puis les Hells Angels, ça
13 ne va pas ensemble, il n'y a pas de... il n'y a pas
14 d'enquête au niveau de l'héroïne puis des Hells
15 Angels.

16 Q. **[203]** Donc, je comprends qu'il n'y a pas de contact
17 avec l'héroïne, il n'y a pas d'usage d'héroïne non
18 plus, mais les autres stupéfiants, il n'y a pas de
19 restriction?

20 R. Non. Puis on dit... c'est même spécifié dans les
21 règles, on pouvait le voir avant, c'est que tout
22 contact avec des... des drogues injectables pour
23 le, pour le plaisir est interdit chez les Hells
24 Angels.

25 Q. **[204]** O.K. Donc, on en vend, mais on ne consomme

1 pas, en tout cas, pas de cette façon-là.

2 R. C'est ça.

3 Q. **[205]** O.K. Il y a-tu... est-ce que vous
4 connaissez... Historiquement, est-ce qu'on connaît
5 le fondement de cette règle-là? Pourquoi
6 spécifiquement l'héroïne?

7 R. Non.

8 Q. **[206]** Non?

9 R. Une autre des règles qui est importante, c'est « no
10 dealings of any kind that will reflect badly on the
11 club ».

12 Q. **[207]** On n'inclut pas les activités criminelles,
13 j'imagine?

14 R. Non. Ça, c'est... c'est un autre... c'est un autre
15 volet.

16 Q. **[208]** Ce n'est pas « badly » pour eux autres.

17 R. C'est ça. Ce n'est pas...

18 Q. **[209]** C'est ça.

19 R. ... ce n'est pas vu de mauvaise façon. Mais ce qui
20 est vu de mauvaise façon, cette règle-là a changé
21 avec le temps. Au début, ça avait des... on voyait
22 sur les anciennes règles, ne pas faire ce qu'on
23 appelle un « burn » de drogue. Donc, c'était écrit
24 « no burns », c'était clair, donc de ne pas faire
25 un vol de stupéfiants, de pas... de pas essayer de

1 faire... de voler une quantité d'argent ou une
2 quantité de stupéfiants ou de faire un mauvais
3 échange de stupéfiants avec... dans leurs activités
4 comme Hells Angels.

5 Q. **[210]** O.K. Puis quelles autres sortes de
6 « dealings » qui pourraient être considérés comme
7 mal reflétés sur le club?

8 R. Bien, présentement, ils ont étendu la règle puis ce
9 qu'on a vu, dans des discussions, ça serait, par
10 exemple, un membre qui plaiderait coupable, qui
11 plaiderait coupable à des accusations d'avoir
12 participé aux activités d'une organisation
13 criminelle comme membre des Hells Angels pourrait
14 se faire mettre dehors du club en mauvais termes à
15 cause de ce plaidoyer-là parce que ça pourrait
16 nuire à l'image ou au fonctionnement du club dans
17 le futur.

18 Q. **[211]** Et ça crée une mauvaise...

19 R. Une mauvaise jurisprudence.

20 Q. **[212]** D'ailleurs, est-ce que les Hells Angels n'ont
21 pas été déclarés organisation criminelle?

22 R. À plusieurs reprises...

23 Q. **[213]** En vertu des termes du Code criminel et non
24 pas en vertu de la description d'un club de motards
25 criminalisés, là?

1 R. Oui, ils ont été... il y a eu plusieurs décisions
2 au fil des années. On avait des décisions, au
3 début, où c'était spécifique, comme, par exemple,
4 dans la décision du Project Software, en Ontario,
5 où les accusés étaient membres des Hells Angels. Le
6 juge avait déclaré que, durant le temps de
7 l'enquête, les Hells Angels... pendant les dix-huit
8 (18) mois de l'enquête, les Hells Angels étaient
9 clairement une organisation criminelle. Plus
10 récemment, dans la décision de Gerald Ward, qui est
11 un membre des Hells Angels en Ontario, dans le
12 projet Tandem, le juge en était venu à la
13 conclusion qu'avec les preuves qui avaient été
14 déposées devant lui, les Hells Angels sont une
15 organisation criminelle. Il n'y avait pas de limite
16 de temps, il n'y avait pas de limite pour
17 l'Ontario, pour le Canada, c'est les Hells Angels
18 qui sont une organisation criminelle.

19 Q. **[214]** O.K.

20 R. Puis on a des décisions... on avait plusieurs
21 décisions au Québec aussi où, entre autres, dans
22 une décision, il avait été établi que les accusés
23 faisaient partie d'une organisation dont l'activité
24 principale était le trafic de stupéfiants et qui
25 était vouée au trafic de stupéfiants.

1 Q. **[215]** Dans des cas particuliers, à ce moment-là?

2 R. Oui.

3 Q. **[216]** O.K. On l'a expliqué un peu tantôt, mais on
4 voit la règle « A member retired in good standing
5 must get his Hells Angels tattoos dated out ».

6 Ça c'est ce qu'on a vu, on a illustré tantôt par
7 rapport à la date, c'est exact?

8 R. Exact.

9 Q. **[217]** « The use of 81 on support items will be
10 reserved for Defence Fund items only. » Ça c'est
11 ce que vous avez mentionné hier, dans le cours de
12 votre témoignage, les articles « support », qui
13 comprend le numéro 81, tous les profits de ça,
14 j'imagine, s'en vont dans le fonds de défense,
15 c'est exact?

16 R. C'est exact, ils s'en vont directement dans le
17 fonds de défense.

18 Q. **[218]** Pourquoi 81, ça vient d'où?

19 R. 81, c'est la huitième lettre et la première lettre
20 de l'alphabet qui représentent H et A pour Hells
21 Angels.

22 Q. **[219]** « Every charter must have a charter photo
23 renewed yearly unless there are no changes. »

24 On a vu des photos hier, dans votre témoignage, qui
25 représentaient les différents... les cinq chapitres

1 qui existent au Québec, donc ça c'est mandatoire,
2 si je comprends bien?

3 R. Oui, ces photos-là sont des photos annuelles mais
4 s'il n'y a pas de changement au niveau du
5 membership dans le chapitre, ils ne sont pas requis
6 d'en faire une nouvelle pour l'année suivante. À
7 chaque fois qu'il y a un changement, s'il y a un
8 membre qui quitte ou s'il y a un nouveau membre
9 dans le chapitre, ils vont devoir refaire une
10 nouvelle photo. Les photos vont être distribuées à
11 tous les chapitres au Canada et vont être
12 distribuées dans le monde aussi. Donc, ça permet
13 d'avoir une diffusion d'information, de s'assurer
14 d'avoir une diffusion au niveau du membership. Si
15 un membre est retraité, il ne pourra pas se
16 présenter dans un autre chapitre, prétendre qu'il
17 est encore membre de l'organisation des Hells
18 Angels parce que la photo va avoir attesté du fait
19 qu'il n'est plus membre. Même chose, quelqu'un va
20 arriver, dire qu'il est un nouveau membre des Hells
21 Angels, s'il est un nouveau membre des Hells
22 Angels, il va être sur la photo.

23 Q. **[220]** Je comprends... bon, vous ne pouvez peut-être
24 pas témoigner là-dessus mais je comprends, là, que
25 contrairement au crime organisé traditionnel

1 italien, qu'on a étudié au début de l'année
2 précédente, eux, la discrétion, l'affichage,
3 montrer leurs couleurs, être présents de façon
4 visible, c'est extrêmement important, c'est un de
5 leurs outils?

6 R. Oui. On dit souvent, le pouvoir de... le pouvoir de
7 la patch ou même... même dans l'organisation ça a
8 été reconnu, ce qu'on dit, « the power of the
9 patch », c'est le pouvoir d'intimidation des
10 couleurs des Hells Angels. Même le fait... il y a
11 des décisions, il y a des décisions récentes où il
12 y a des couleurs qui ont été saisies... saisies,
13 confisquées, dans le cours de l'enquête, les
14 couleurs n'avaient jamais été montrées, il n'y a
15 personne qui n'avait jamais vu les couleurs du
16 membre des Hells Angels, qui était au niveau
17 supérieur de l'organisation. Et, encore là, dans la
18 décision, ces couleurs-là, on savait... tout le
19 monde savait qu'il y avait un Hells Angels qui
20 était en haut. Juste l'aura des Hells Angels qui
21 était présente était suffisante pour pouvoir
22 intimider.

23 Q. **[221]** O.K. On a compris également, au niveau du
24 crime organisé traditionnel italien...

25 (10:30:14)

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Si vous me permettez.

3 Me SONIA LeBEL :

4 Oui, excusez-moi.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Q. **[222]** Donc, je comprends bien que l'utilisation de
7 leurs couleurs est encore toujours présente...

8 R. Oui...

9 Q. **[223]** ... lorsqu'ils sont en public?

10 R. Oui, c'est exact.

11 Q. **[224]** O.K.

12 R. Encore récemment, la semaine dernière, on avait des
13 membres des Hells Angels... un membre des Hells
14 Angels, qui vient tout juste de finir sa sentence
15 d'emprisonnement, qui a été vu avec ses couleurs
16 des Hells Angels.

17 Me SONIA LeBEL :

18 Q. **[225]** Donc, je comprends, quand vous avez parlé de
19 la guerre des motards dans les, dans le temps qui a
20 suivi le Printemps 2001, vous avez parlé à ce
21 moment-là, on a eu comme une espèce de période de
22 discrétion, mais ça a été pas mal éphémère, là?

23 R. Oui, il y a eu une période de discrétion, mais
24 après ça il y a eu une reprise de confiance dans
25 les couleurs, puis probablement aussi un besoin

1 d'afficher les couleurs pour mener à bien les
2 activités.

3 Q. **[226]** O.K. Parce que c'est vraiment leur outil
4 principal, le pouvoir de la patch?

5 R. Si on met l'organisation des Hells Angels, ce qu'il
6 faut mettre au centre ce n'est pas les individus,
7 mais c'est les couleurs des Hells Angels, c'est la
8 patch des Hells Angels. C'est ce qui est la pierre
9 angulaire de l'organisation.

10 Q. **[227]** O.K. On l'a vu également pour le crime
11 organisé italien traditionnel, je fais un
12 parallèle, dans les témoignages qui ont eu lieu de
13 nos experts au début du printemps, de l'année
14 précédente, on a parlé aussi, bon, naturellement
15 c'est la réputation et ces gens-là se reconnaissent
16 par des signes particuliers, des façons de se
17 saluer particulières, des accolades. Est-ce que ça
18 existe au sein des motards? Je comprends que la
19 patch est assez visible, là, mais est-ce qu'ils ont
20 une façon de se... de se rencontrer, de se,
21 j'allais dire « greet », « greeting », de se saluer
22 finalement?

23 R. Ce qu'on voit souvent entre les membres des Hells
24 Angels, mais encore là ce n'est pas nécessairement
25 quelque chose qui est pratiqué puis on le voit par

1 des...

2 Q. **[228]** Y a-tu une tradition, une culture?

3 R. C'est ça, par les sympathisants qui adoptent les
4 mêmes comportements. C'est qu'au lieu d'avoir une
5 poignée de main, ça va être l'accolade avec la tape
6 dans le dos. Ça c'est quelque chose qui est
7 caractéristique, qu'on observe souvent chez les
8 motards.

9 Mais ce qu'on voit qui est plus spécifique
10 c'est que quand un membre des Hells Angels va
11 rencontrer une personne qui est proche de
12 l'organisation dans un événement, là on va voir une
13 poignée de main, quand il va rencontrer un
14 hangaround, quand il va être présenté ça va être
15 une poignée de main, mais entre membres de
16 l'organisation c'est toujours l'accolade avec la
17 tape dans le dos.

18 Q. **[229]** On peut le voir avec un sympathisant puis un
19 associé également, si quelqu'un qui est très proche
20 de l'organisation pourrait avoir la chance d'avoir
21 une belle accolade?

22 R. J'ai déjà vu des membres faire des accolades à des
23 gens qui étaient très proches d'eux, mais pas à
24 des... pas des associés ou à des hangarounds d'un
25 autre chapitre. Avec des gens qui sont vraiment

1 dans leur cercle restreint à eux, mais en général
2 avec une personne qui n'est pas membre de
3 l'organisation ça va souvent se résumer à une
4 poignée de main, alors qu'avec les membres,
5 automatiquement ça va être la tape dans le dos.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Q. [230] Donc, avec quelqu'un qui aide dans leurs
8 affaires, et je ne parle pas nécessairement d'aide
9 illégale, de stupéfiants ou quoi que ce soit, mais
10 si c'est quelqu'un qui est, qui fait affaire avec
11 une personne, un membre des Hells Angels il pourra
12 bénéficier de l'accolade, c'est ce que vous nous
13 dites?

14 R. Si c'est quelqu'un qui est très près de
15 l'organisation, puis spécifiquement si le Hells
16 Angels porte ses couleurs puis il fait l'accolade à
17 quelqu'un qui n'est pas membre des Hells Angels,
18 les seules fois où j'ai vu ça c'est des gens qui
19 étaient dans un cercle assez restreint. Ça ne sera
20 pas, ça ne sera pas à monsieur-tout-le-monde, puis
21 ça ne sera pas à l'ami d'un autre membre non plus.

22 Ça je l'ai observé moi-même, quand on voit
23 les rassemblements c'est des poignées de main qui
24 s'échangent. Quand il y a des présentations, quand
25 un membre présente un ami à un autre membre, il n'y

1 a pas d'accolade qui se fait à ce moment-là.

2 Q. **[231]** O.K. Il peut y avoir une accolade même s'il
3 ne porte pas ses patches...

4 R. Oui.

5 Q. **[232]** ... ses couleurs? O.K.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Q. **[233]** Donc, on a passé, je pense, les règles on
8 comprend, je comprends que les règles mondiales,
9 bon, chacune des règles doit être autorisée ou
10 acceptée ou adoptée au niveau correspondant,
11 j'imagine. Est-ce qu'il y a des règles non écrites
12 également qui existent?

13 R. Il y a, oui, on dit souvent qu'il y a des règles
14 écrites, non écrites. Les règles non écrites sont
15 souvent, souvent plus dans la façon de se
16 comporter, là. C'est plus... c'est plus les
17 comportements que des règles non écrites.

18 Q. **[234]** O.K. Parfait.

19 R. Comme l'exemple de l'accolade.

20 Q. **[235]** Comme l'exemple de l'accolade qui serait
21 comme une règle, une culture, une tradition, une
22 coutume plus qu'une règle? O.K.

23 R. C'est ça.

24 Q. **[236]** Bon. On a parlé beaucoup de briser les
25 règles, on a parlé de « bad standing », « good

1 standing », on a parlé du sergent d'armes. Êtes-
2 vous capable de nous illustrer de genre de
3 conséquence qu'il peut y avoir, là, à briser les
4 règles puis quel genre de règles peut amener quel
5 genre de conséquence? Est-ce qu'il y a une règle
6 ultime qui peut, parce qu'on a parlé de se faire
7 battre, on peut aller même jusqu'à la mort. Est-ce
8 qu'il y a une règle ultime, là, qui est vraiment,
9 il ne faut vraiment pas la briser parce qu'on est
10 vraiment dans le trouble?

11 R. Bien, on voyait, on voyait certaines des règles
12 dépendant de l'offense, on a vu dans le passé,
13 quand on dit « no dealings [...] that will reflect
14 badly on the club ». Si un membre ne paie pas son
15 dû à l'organisation, ne paie pas son dix pour cent
16 (10 %) ou les membres se rendent compte qu'un des
17 membres a un petit peu joué dans leur dos ou il a
18 joué avec les chiffres pour ne pas payer son dû, il
19 n'a pas respecté les règles au niveau de
20 l'approvisionnement en stupéfiants. Ça c'est une
21 règle qui peut entraîner des conséquences pouvant
22 aller de se faire mettre dehors du club jusqu'à la
23 mort.

24 Q. [237] Jusqu'à la mort. Ou, entre les deux, de se
25 faire battre, là? Tout ce qui va entre les deux

1 aussi?

2 R. Oui, ou une période de suspension.

3 Q. **[238]** O.K. J'imagine également... bon, des règles,
4 donc c'est une des règles qui est fondamentale pour
5 eux parce que là on vient de, finalement, on vient
6 de frauder le club, là.

7 R. C'est ça.

8 Q. **[239]** O.K. Qui décide de la conséquence?

9 R. Ça va être le chapitre, le chapitre auquel le
10 membre appartient.

11 Q. **[240]** O.K. Quand on parle de règles, bon, quand on
12 parle de mettre le membre dehors, quand on parle de
13 le suspendre, quand on parle peut-être même de lui
14 donner peut-être, lui imposer une amende ou quelque
15 chose comme ça, ça, j'imagine que l'application est
16 facile. Quand on parle de violence physique ou même
17 la mort, qui habituellement dans le club est chargé
18 d'appliquer cette sentence-là, cette conséquence-
19 là?

20 R. Ça...

21 Q. **[241]** Est-ce que c'est un membre ou est-ce qu'on va
22 aller chercher les « amis », on va aller chercher
23 les Prospects, les hangarounds? Qui est les... sont
24 les bras, si on veut?

25 R. Dépendant de, dépendant de l'action qui est à

1 commettre ou dépendant de la victime, de la
2 personne à éliminer dans le cas d'un meurtre, bien
3 là ça va dépendre de...

4 Q. **[242]** Du niveau.

5 R. La tâche va être assignée à un niveau qui peut
6 correspondre.

7 Q. **[243]** Mais ça, il n'y a pas de règles. Ça fait
8 vraiment partie des règles non écrites, si on veut.

9 R. C'est exact.

10 Q. **[244]** O.K. Ils vont décider au cas par cas.

11 R. C'est exact.

12 Q. **[245]** O.K. Mais c'est toujours quelqu'un qui fait
13 partie du club ou qui est dans le programme à ce
14 moment-là? Pas nécessairement?

15 R. Pas nécessairement.

16 Q. **[246]** On peut se servir d'un associé, on peut se
17 servir de n'importe qui d'autre dépendamment du
18 cas?

19 R. Oui, c'est exact.

20 Q. **[247]** O.K. On est dans la prochaine diapositive, la
21 collecte de renseignements. « No snitches in the
22 club » j'imagine que ça aussi c'est une règle qu'il
23 ne faut pas...

24 R. Oui, c'est...

25 Q. **[248]** ... briser?

1 R. « No snitches in the club » puis ça, comme je
2 disais, on parlait de la collecte de
3 renseignements, un des exemples pour la collecte de
4 renseignements c'est l'image qui est là. Ça, c'est
5 une photo que j'ai prise d'un... c'est un aimant
6 qu'on colle sur le réfrigérateur. Ça m'a été donné
7 personnellement par un membre des Hells Angels de
8 l'Ontario qui est venu, qui a envoyé quelqu'un me
9 le remettre en mains propres. Puis ce qu'on peut
10 voir dessus c'est « Rat Stoppers », c'est un membre
11 des Hells Angels d'Ottawa, du chapitre Nomads à
12 Ottawa qui me l'a fait donner. Dans la Ville
13 d'Ottawa ils ont le programme « Crime Stoppers »...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Q. **[249]** C'était-tu un avertissement?

16 R. Non, il se trouvait drôle, je pense. Il se trouvait
17 plus drôle.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Q. **[250]** Je pense qu'ils le savent ce que vous faites
20 avec l'information, n'est-ce pas? Vous?

21 R. Oui, oui, ils savent très bien ce qu'on fait puis
22 c'était... Il se trouvait drôle à ce moment-là. Le
23 programme...

24 Q. **[251]** Il doit se trouver moins drôle aujourd'hui,
25 là. Allez-y.

1 R. Ah! Il a eu l'occasion de se trouver moins drôle
2 déjà. Le programme « Crime Stoppers » c'est un
3 programme où on invite la population à dénoncer les
4 crimes, à rapporter les crimes sur lesquels ils ont
5 été témoins. Les Hells Angels ont dévié ça avec les
6 couleurs des Hells Angels, ils ont fait le
7 programme « Rat Stoppers » qui invite la
8 population, qui invite le monde en général à
9 dénoncer les, à dénoncer les informateurs de
10 police. Puis on voit le numéro de téléphone. À
11 l'époque où ça m'avait été donné on avait vérifié,
12 le numéro de téléphone était en fonction, l'adresse
13 internet était en fonction aussi. Ce qu'on voit
14 « Route 81, Ottawa » c'était le site internet pour
15 acheter des T-shirts aux couleurs des Hells Angels,
16 des chandails « Support the Hells Angels » et puis,
17 s'il y avait un doute au niveau de ce qui était un
18 rat pour eux autres dans le « Rat », lors d'une
19 perquisition auquelle (sic) j'ai participé dans le
20 local de ce club-là, de ce chapitre-là à Ottawa, il
21 y avait une photo qui était sur le babillard, bien
22 en vue de tous les membres, où il y avait la photo
23 d'un membre des Hells Angels qui a témoigné pour la
24 poursuite dans un procès en Ontario, puis c'était
25 écrit « Rat » en gros, au-dessus de sa tête, la

1 face avait été entourée en rouge. Donc, le « Rat
2 Stoppers » c'est d'inviter la population à dénoncer
3 les informateurs.

4 Q. **[252]** O.K.

5 R. Puis c'est toujours une façon d'intimider puis de
6 s'assurer que ceux qui travaillent avec eux aient
7 une crainte de collaborer avec les autorités
8 policières.

9 Q. **[253]** O.K. C'est une forme de surveillance mais de
10 contrôle également.

11 R. Bien, c'est ça. Surveillance et intimidation.

12 Q. **[254]** Alors la surveillance, la « watch »,
13 j'imagine que c'est autour des locaux (sic), on en
14 a parlé.

15 R. Surveillance, « watch », autour des locaux (sic)
16 mais aussi lors d'événements. On voit souvent,
17 quand on voit les reportages, on voit les policiers
18 qui prennent des photos des motards mais ce qu'on
19 voit moins, c'est les motards qui prennent des
20 photos des policiers. Ça, ça se voit fréquemment.
21 On a même découvert il y a quelques années, il y
22 avait un site internet en Ontario, un site pour les
23 motocyclistes qui n'étaient pas reliés directement
24 aux Hells Angels, avec une section qu'ils
25 appelaient « Know your cops », « Connaissez vos

1 policiers », et puis les photos des policiers qui
2 étaient pris (sic) lors d'événements se sont
3 retrouvées sur ce site-là avec une invitation pour
4 les gens d'identifier le nom des policiers puis
5 pour quel corps de police ils travaillent. Puis ces
6 photos-là restaient sur le site avec
7 l'identification, donc ça permettait à tout le
8 monde de voir le visage des policiers.

9 Q. [255] O.K. Surveillance des activités policières
10 également, j'imagine? Ça se traduit comment un peu,
11 ça, sur le terrain?

12 R. Surveillance des activités policières ça peut être,
13 on a vu dans certains cas des gens qui paient des
14 personnes pour écouter les « scanners » de police
15 puis pour les avertir dans le cas où ça parle d'eux
16 autres sur les ondes policières. Des gens qui vont
17 surveiller aux alentours des quartiers généraux ou
18 des postes de police pour voir s'il y a des, s'il y
19 a plus de véhicules qu'à l'habitude, s'il y a plus
20 de déplacements qu'à l'habitude et puis aussi,
21 surveiller les activités de surveillance que nous,
22 on fait, faire de la contresurveillance sur nos,
23 sur les activités du renseignement criminel.

24 Q. [256] Bon, puis identification des informateurs, on
25 en a parlé, ils ont plusieurs techniques, plusieurs

1 moyens de collecter des renseignements pour savoir
2 si quelqu'un est un informateur de police, c'est
3 exact?

4 R. C'est exact.

5 Q. **[257]** O.K.

6 R. Puis dans certains cas, on a vu dans le passé où un
7 informateur de police qui avait été démasqué a été
8 tué par l'organisation.

9 Q. **[258]** Ça fait que pour eux, c'est vraiment quelque
10 chose d'important qui ne passe pas, qui ne passe
11 pas le test, là.

12 R. C'est exact.

13 Q. **[259]** O.K. Le prochain, prochaine diapositive, on
14 parle des associés; de façon générale, qu'est-ce
15 qu'un associé? On va parler des clubs-écoles un peu
16 plus, mais qu'est-ce qu'un associé, de façon
17 générale? Ce n'est pas un ami, ce n'est pas
18 quelqu'un qui est dans le programme.

19 R. Un associé, il n'est pas dans le programme,
20 pourrait, éventuellement, le devenir, mais
21 l'associé peut aller de n'importe qui, comme je
22 disais, des gens qui vont écouter les ondes de
23 police, ça va aller de cette personne-là jusqu'au
24 professionnel qui va les aider à blanchir de
25 l'argent.

1 Q. **[260]** O.K. Donc, ça peut être, c'est quelqu'un,
2 finalement, qui facilite les activités du club dans
3 tous ses aspects?

4 R. C'est ça, qui les assiste, qui facilite ou qui a
5 une utilité pour le club.

6 Q. **[261]** O.K. Commet pas nécessairement de crime, mais
7 commet des actions qui aident le club à faire ses
8 propres actions, si on veut.

9 R. C'est exact. Dans certains cas, ça pourrait être
10 quelqu'un qui va s'occuper, qui reste proche d'un
11 local puis qui va, qui va juste regarder s'il se
12 passe rien d'anormal alentour du local.

13 Q. **[262]** O.K. Est-ce que l'associé, habituellement,
14 est conscient, doit être conscient qu'il travaille
15 pour le club des Hells Angels ou qu'il travaille
16 pour quelqu'un, un membre?

17 R. On voit, dans certains cas, on a vu, peut-être un
18 petit peu d'aveuglement volontaire ou des gens
19 disent: « Moi, je ne fais rien...»

20 Q. **[263]** « Je fais juste ma job.»

21 R. C'est ça. « Moi, je ne fais rien de mal, je fais
22 juste ma job. » C'est ça.

23 Q. **[264]** O.K. Mais en règle générale, comme on connaît
24 la discrétion légendaire des Hells Angels,
25 habituellement, c'est de l'aveuglement volontaire,

1 on devrait le savoir, là.

2 R. Normalement, oui.

3 Q. **[265]** O.K. Est-ce que l'associé a des privilèges?

4 Je comprends que ça dépend du niveau d'associé
5 parce qu'on a vu qu'ils peuvent faire différentes
6 tâches, de la plus banale à la plus complexe, pour
7 les Hells Angels, mais est-ce qu'ils sont, est-ce
8 qu'ils ont des privilèges, est-ce qu'ils peuvent
9 être invités aux rassemblements, aux meetings, est-
10 ce qu'ils peuvent avoir accès au repaire?

11 R. Dans certains cas, oui, mais il y a d'autres types
12 d'associés qu'on ne verra jamais dans un local des
13 Hells Angels, il y en... il y a des membres des
14 Hells Angels qui gardent certains de leurs, de
15 leurs associés à l'écart du club de façon
16 consciente.

17 Q. **[266]** Pour quelle raison, d'après vous?

18 R. Dans le but de les, dans le but de les soutirer de
19 notre, de la, de la loupe policière, entre autres.

20 Q. **[267]** Puis ne pas nuire à l'utilité qu'ils ont pour
21 le club, finalement.

22 R. C'est ça.

23 Q. **[268]** Parce qu'à partir du moment où ils sont
24 identifiés comme un associé, ils sont beaucoup
25 moins utiles dans la, dans le domaine...

1 R. Dépendant de la tâche...

2 Q. **[269]** ...qu'ils occupent.

3 R. C'est ça, dépendant de la tâche qui leur est
4 demandée ou du lien qu'ils ont avec l'organisation,
5 il y a certaines personnes qui sont des associés
6 d'affaires qui ont intérêt à être le plus loin
7 possible du club.

8 Q. **[270]** O.K. Ça fait que dans ce cas-là, il y a des
9 moments où ils ont compris la discrétion,
10 finalement?

11 R. C'est exact.

12 Q. **[271]** O.K. Clubs-écoles, on en a parlé, on sait
13 qu'ils ont disparu au début des années deux mille
14 (2000), si je ne me trompe pas; quelles étaient
15 leurs fonctions, à l'époque?

16 R. Les clubs-écoles étaient les, servaient
17 principalement de bassins de recrutement. Comme on
18 a dit, ils ont vu, ils ont mis fin aux clubs-
19 écoles, les Hells Angels ont mis fin aux clubs-
20 écoles en deux mille un (2001), mais ça servait de
21 bassins de recrutement. C'est des, c'est des gens
22 qui servaient, aussi, au contrôle de stupéfiants,
23 les assistaient au contrôle de stupéfiants à la
24 prise de territoire puis au maintien du contrôle
25 des territoires.

1 Q. **[272]** Puis dans le club-école, il y avait une
2 certaine hiérarchie, aussi, j'imagine?

3 R. Oui, c'est exact. On voyait les mêmes, on voyait à
4 peu près les mêmes stades que chez les Hells
5 Angels. On voit, ici, le hangaroud, dans certains
6 cas, pour certains des clubs, le hangaroud
7 n'existait pas. Le Stricker, c'est l'équivalent du
8 Prospect chez les Hells Angels. Le terme Prospect
9 est utilisé seulement par les Hells Angels. Les
10 autres clubs doivent prendre le Stricker, quoique
11 aujourd'hui, on commence à voir d'autres clubs avec
12 des prospects.

13 Q. **[273]** O.K. Pour l'instant, ce n'est pas répandu, le
14 Prospect appartient aux Hells Angels.

15 R. C'est ça.

16 Q. **[274]** O.K. Donc, quand on voit le mot Prospect en,
17 on pouvait le voir en blanc et en rouge.

18 R. Oui.

19 Q. **[275]** Oui, ça, ça existe. C'est encore plus
20 significatif.

21 R. Oui. Puis au niveau de la hiérarchie, le hangaroud
22 des Hells Angels a autorité sur le membre d'un
23 club-école.

24 Q. **[276]** O.K. Quand tu viens membre du club-école à
25 l'époque où ils existaient, est-ce que c'était plus

1 facile d'atteindre le statut d'ami, à ce moment-là,
2 pas nécessairement?

3 R. Ce qu'on voyait, c'est que le membre des Hells
4 Angels qui faisait partie d'un club-école, quand il
5 y avait une promotion, passait du statut de membre
6 au statut de hangaroud des Hells Angels.
7 Aujourd'hui, ce qu'on a...

8 Q. [277] Il skipait le statut d'ami, si on veut. Parce
9 qu'il faisait...

10 R. Oui.

11 Q. [278] ... partie déjà du club-école.

12 R. C'est ça. Ce qu'on a vu aujourd'hui, récemment, on
13 a vu des membres, un membre d'un club qui est un
14 club-ami, pas un club-école qui, dans son cas,
15 avait remis ses couleurs, on ne le voyait plus avec
16 le statut de membre de son club puis presque un an
17 après, a eu un statut de hangaroud des Hells
18 Angels, donc on a pu voir que cette personne-là a
19 dû passer par le stade d'ami du club au lieu de
20 passer directement, comme dans le temps des clubs-
21 écoles.

22 Q. [279] Puis à partir du moment où il devenait ami du
23 club, il n'avait plus le droit de porter les... les
24 couleurs de son club d'origine.

25 R. C'est ça.

1 Q. **[280]** O.K. Je comprends que le club-école, une des
2 caractéristiques, différemment des clubs amis ou
3 des clubs supporters, ont droit à leurs couleurs
4 qui les relient, qui les reliaient aux Hells Angels
5 à ce moment-là?

6 R. Les clubs-écoles...

7 Q. **[281]** À certaines couleurs?

8 R. Oui. Les clubs-écoles avaient des couleurs qui leur
9 étaient propres puis ce n'était pas nécessairement
10 le... pas nécessairement, ce n'était pas le rouge
11 et blanc. Mais, ces clubs-écoles-là étaient reliés
12 directement à un chapitre. Chaque club-école était
13 relié directement à un chapitre des Hells Angels.
14 Ils répondaient à certains des membres du chapitre.

15 Q. **[282]** Mais, à l'époque, le chapitre de Montréal,
16 quel club-école il avait?

17 R. Le chapitre de Montréal avait les... avait les
18 Death Riders de Laval, avait...

19 Q. **[283]** Trois-Rivières, êtes-vous capable de nous
20 dire quels étaient les club-écoles à l'époque, de
21 ce chapitre-là?

22 R. Trois-Rivières avait les... les Black Noise en
23 Mauricie, dans la région de la Mauricie puis les
24 Satan's Guards au Saguenay. Il y avait aussi les
25 Jokers dans la région de Saint-Jean-sur-Richelieu.

1 Q. **[284]** O.K. Evil Ones, ça, c'était...

2 R. Evil Ones est un club qui était relié au
3 chapitre... il y avait plusieurs chapitres de Evil
4 Ones, mais il y avait certains des chapitres qui
5 étaient reliés au chapitre de Sherbrooke, au
6 chapitre de Montréal, mais principalement au
7 chapitre South des Hells Angels.

8 Q. **[285]** O.K. Si on passe à la diapo suivante, Madame
9 Blanchette, on voit... justement donc ils ont des
10 tatouages. Ce n'est pas du tout les couleurs des
11 Hells Angels, c'est des couleurs de leur club-
12 école?

13 R. C'est ça. Mais, ce qu'on voit, c'est que c'est un
14 peu le même fonctionnement. C'est que la structure
15 est souvent copiée sur celle des Hells Angels et on
16 voyait la même chose avec des dates d'entrée et des
17 dates de sortie. Puis ce qu'on observe chez les
18 membres des Hells Angels qui ont été membres des
19 clubs-écoles avant, c'est qu'ils ont un tatouage de
20 leur ancien club, du club-école avec une date
21 d'entrée, une date de sortie.

22 Q. **[286]** Qui correspond probablement à la date
23 d'entrée dans les Hells Angels, j'imagine? Presque.

24 R. Qui correspond avec un certain délai parce qu'il
25 faut qu'ils fassent le temps de prospect, de

1 hangaround et de prospect.

2 Q. **[287]** Donc, à partir du moment où ils devenaient
3 membres, je veux dire, membres du club mère des
4 Hells Angels, le tatou du club-école devait être
5 « out dated », là.

6 R. Oui, c'est ça. On faisait souvent référence à
7 l'époque aux petits clubs...

8 Q. **[288]** Antidaté.

9 R. ... puis aux gros clubs. Ça, c'est les termes qui
10 étaient utilisés par l'organisation, là. Quand ils
11 lâchaient le petit club pour faire le gros club,
12 ils mettaient la date de sortie de leur club... de
13 leur club d'origine.

14 Q. **[289]** O.K. Et en deux mille deux (2002) que tout ça
15 a disparu?

16 R. En deux mille un (2001).

17 Q. **[290]** Deux mille un (2001).

18 R. Vers décembre deux mille un (2001).

19 Q. **[291]** O.K. Donc, au moment où on se parle
20 aujourd'hui, en deux mille douze (2012), deux mille
21 treize (2013), il n'y a plus de club-école?

22 R. Il n'y a plus de club-école officiel. On voit une
23 tendance, surtout avec l'Ontario, à faire du
24 recrutement dans certains... dans certains des
25 clubs, mais le terme « club-école » n'est plus

1 utilisé.

2 Q. **[292]** O.K. Les associés, on le voit à la prochaine
3 diapositive, on en a parlé un peu. En règle
4 générale, une certaine catégorie d'associés,
5 naturellement on en a parlé tantôt de ceux qu'on
6 doit garder plus discrets, je pense, doivent
7 afficher, en règle générale, pas les couleurs dans
8 le terme du club, là, mais des... un support au
9 club?

10 R. Oui. On voit certains des associés, comme je
11 disais, il y en a qui sont plus discrets. Dans
12 l'exemple qu'on a là, je pense que c'est
13 probablement l'exemple le moins discret quand on
14 voit quelqu'un qui « associé connu et fier de
15 l'être » dans le dos, avec les couleurs des Hells
16 Angels. Mais, dans certains cas, bien, on a des
17 gens qui ne s'afficheront jamais avec des... avec
18 des couleurs comme ça.

19 Q. **[293]** On peut penser, peut-être pas dans ce cas-là
20 particulier, mais on peut penser que quand on porte
21 ce genre de T-shirt-là, on aspire à monter un peu
22 plus dans l'organisation, peut-être?

23 R. Pas nécessairement parce que c'est des T-shirts qui
24 sont en vente libre. Souvent on a des gens qui
25 achètent ça qui n'ont pas nécessairement conscience

1 aussi de... On a des gens qui aiment le look, qui
2 aiment les... qui aiment être dans l'entourage de
3 ces gens-là, mais qui n'ont pas nécessairement
4 d'aspiration ou qu'ils n'auraient pas les capacités
5 de faire le club des Hells Angels non plus.

6 Q. **[294]** O.K. On en a parlé, la prochaine diapositive,
7 on parle, bon, des différentes définitions. On a vu
8 que... on parlait de... là on parle vraiment de la
9 définition d'« organisation criminelle » en vertu
10 de l'article du Code criminel, la définition de ce
11 code-là qui est utilisée dans les procédures
12 judiciaires. Et ce que vous avez parlé tantôt
13 finalement c'est les différents endroits ou les
14 différents projets ou arrêts de la cour où on a
15 déclaré que ces gens-là étaient une organisation
16 criminelle, c'est exact?

17 R. C'est exact. On a plusieurs décisions, entre autres
18 au Québec, en Ontario et au Manitoba, mais la plus
19 récente qui est significative, c'est celle que j'ai
20 expliquée tantôt du dossier de monsieur Gerald Ward
21 des Hells Angels de Niagara Falls où le juge avait
22 dit que les Hells Angels sont une organisation
23 criminelle.

24 Q. **[295]** O.K.

25 R. Sans mettre...

1 Q. [296] Sans mettre de nuance.

2 R. Sans mettre de bémol ou denuance.

3 Q. [297] Puis sans le relier à un projet spécifique ou
4 une situation spécifique.

5 R. C'est ça.

6 Q. [298] Ce qu'on voyait dans les autres dossiers
7 habituellement.

8 R. C'est exact.

9 Q. [299] O.K. Donc, une autre des caractéristiques, je
10 pense qu'on en parle depuis tantôt, là, c'est les
11 activités criminelles des Hells Angels. Quel est le
12 type... Bon. Il y a le trafic de drogues. Quel est
13 le type d'activités criminelles qu'on revoit plus
14 fréquemment dans ce genre de... de club-là?

15 R. Ce qu'on voit, c'est le trafic de drogues est
16 vraiment dominant au niveau des activités
17 criminelles, sauf qu'on voit que certains des
18 membres ont des intérêts dans les... ont des
19 intérêts, ont des dossiers reliés à certains autres
20 types de crimes. Entre autres, la prostitution, le
21 prêt usuraire, les armes à feu au niveau de la
22 possession... de la possession des armes à feu
23 puis, évidemment, dans le blanchiment d'argent. Le
24 trafic de stupéfiant amène des sommes colossales
25 d'argent à l'organisation. Puis, récemment, ce

1 qu'on voit, c'est une volonté de pouvoir se servir
2 de cet argent-là de façon plus légitime, donc un
3 besoin de blanchiment... de blanchir cet argent-là.

4 Q. [300] O.K. Un besoin de légitimer l'acquisition des
5 biens qu'ils obtiennent grâce au trafic de
6 stupéfiants, à la prostitution puis au prêt
7 usuraire, à ce moment-là?

8 R. C'est exact.

9 Q. [301] O.K. Et on en a parlé, on l'a évoqué un petit
10 peu hier, je pense que les activités... les
11 changements législatifs, les escouades et les
12 produits de la criminalité, le fait qu'on a décidé
13 de s'attaquer pas juste aux crimes substantifs mais
14 aux produits de la criminalité, je pense que ça a
15 opéré, chez les Hells Angels ou les bandes de
16 motards, un genre de virement, c'est exact?

17 R. Oui, c'est exact, puis même, ce qu'on a vu avec...
18 au fil des années, ce qu'on a pu voir dans le cadre
19 des enquêtes c'est que les Hells Angels sont très
20 sensibles à ce volet-là. Il y a des conversations,
21 entre autres une conversation qui a été
22 interceptée, on va le voir plus loin dans... dans
23 une autre des diapos, mais un des membres qui dit
24 clairement : « Ceux qui vont vouloir faire le club
25 vont devoir se forcer puis avoir des business

1 légales. » Récemment, on a vu encore des membres
2 des Hells Angels qui expliquent à d'autres qu'il
3 faut se légitimer un revenu qui peut justifier leur
4 train de vie pour être capable d'agir à l'abri...
5 de vivre à l'abri de l'impôt. Parce que si un
6 membre déclare qu'il n'a pas de revenu, il a un
7 train de vie avec des voyages, avec des biens qui
8 lui appartiennent qui sont... qui ne correspondent
9 pas, il va avoir des problèmes. Donc, ils sont
10 sensibles à ça puis ils tentent de se légitimer un
11 revenu pour correspondre à leur train de vie.

12 Q. **[302]** Est-ce qu'en général, quand ils commencent à
13 s'intégrer dans des activités légales, est-ce que
14 c'est parce qu'ils ont abandonné leurs activités
15 criminelles?

16 R. Non. Non, les activités criminelles... les
17 activités criminelles ont toujours lieu. Dans
18 certains cas on a vu... on a vu des compagnies qui
19 étaient... des compagnies qui étaient mises sur
20 pied, des compagnies qui fonctionnaient. Mais il y
21 a certains autres cas où on a vu, par exemple, un
22 membre des Hells Angels qui était sur la liste de
23 paie d'un... qui était sur la liste de paie d'un
24 commerce, lors des surveillances on n'a jamais vu
25 le membre des Hells Angels aller travailler là.

1 Mais il était quand même sur la liste de paie de ce
2 commerce-là, il y avait des heures qui étaient
3 déclarées.

4 Q. **[303]** C'est une façon de se justifier un revenu.

5 R. De se justifier un revenu.

6 Q. **[304]** O.K. On va y aller un petit peu plus loin. On
7 va continuer peut-être avec les activités
8 criminelles, à la prochaine page. Donc, on parle
9 des Hells Angels. Quand vous parlez de
10 l'organisation est-ce que vous parlez au niveau
11 mondial, les cent dix-huit (118) personnes, non,
12 hein?

13 R. Non, ça c'est au Québec.

14 Q. **[305]** Hum hum.

15 R. Quinze (15) avril deux mille neuf (2009), on a
16 répertorié que sur les cent dix-huit (118)
17 personnes qui étaient dans l'organisation, on parle
18 de membres « hangaround » et prospect, quatre-
19 vingt-dix-sept pour cent (97 %) de ces personnes-là
20 avaient des dossiers criminels, dont quatre-vingt-
21 deux (82) qui avaient des dossiers en matière de
22 stupéfiants, allant de la possession, au trafic,
23 jusqu'à l'importation.

24 Q. **[306]** O.K. Vous avez marqué également :

25 Quatre-vingt-douze (92) à ce jour, de

1 nombreuses opérations policières ont
2 visé plusieurs membres de différents
3 chapitres.

4 C'est un résultat de ça, j'imagine, entre autres?

5 R. C'est exact. Tous les chapitres... de tous les
6 chapitres du Québec.

7 Q. **[307]** O.K. Donc, si on s'en va à la page suivante,
8 on a un exemple d'une enquête. On parlait beaucoup
9 de Printemps 2001 depuis le début de votre
10 témoignage, qui découle directement de la guerre
11 des motards, la partie visible qu'on en a eu, à
12 partir de quatre-vingt-quinze (95). Donc, qu'est-ce
13 que ça a été, là, juste brièvement, pour nous
14 donner... c'est simplement pour illustrer le type
15 d'opération?

16 R. Lors de l'enquête de Printemps 2001, quand on parle
17 environ cent cinquante (150) arrestations, mais ce
18 qui est notable c'est de voir, comme par exemple,
19 ça c'est la saisie des... la saisie en argent qui a
20 été faite, on parle de plus de cinq millions et
21 demi de dollars (5.5 M\$). Et, dans la durée de
22 l'enquête, la comptabilité qui a été saisie, la
23 comptabilité qui a été obtenue a permis de
24 constater que, dans une période... dans la période
25 de l'enquête, qui a duré environ dix-huit (18)

1 mois, on avait pour plus de cent onze millions de
2 dollars (111 M\$) de cocaïne qui avait été
3 transigés.

4 Q. **[308]** Donc, on comprend le besoin qu'ils ont de
5 blanchir cet argent-là pour être capable de
6 l'utiliser puis de ne pas la voir saisi, là.

7 R. C'est exact.

8 Q. **[309]** Et je reviens un peu à ma question de base
9 tantôt. On voit, bon, « Les Hells Angels et
10 l'infiltration de l'économie légale ». Je comprends
11 que si un Hells Angels, un membre en règle, décide
12 d'avoir une business dans l'économie légale et...
13 donc, ce n'est pas nécessairement parce qu'il
14 abandonne ses activités criminelles, c'est exact?

15 R. C'est exact.

16 Q. **[310]** Et s'il abandonnait ses activités
17 criminelles, est-ce qu'il serait obligé de remettre
18 ses couleurs?

19 R. S'il avait... bien, il n'aurait pas de dix pour
20 cent (10 %) à donner à l'organisation, donc...

21 Q. **[311]** Donc, il serait comme en retraite?

22 R. ... il serait plus profitable... Il serait en
23 retraite de l'organisation, oui.

24 Q. **[312]** Donc, on marque... bon, on l'a invoqué
25 tantôt, en raison des frappes policières, des

1 changements législatifs et de la culture d'attaquer
2 également leurs biens, là, depuis le début des
3 années deux mille (2000), ils ont fait un virage
4 vers l'économie légale. Dans quel secteur de
5 l'économie légale est-ce qu'on les retrouve le
6 plus?

7 R. On les voit dans, on les voit dans plusieurs
8 secteurs. Il y a un petit recensement qui avait été
9 fait en deux mille dix (2010). En deux mille dix
10 (2010) il y avait... chaque membre, chaque membre
11 de l'organisation des Hells Angels avait été
12 vérifié puis la constatation qu'on voyait c'est que
13 plus de soixante-quinze pour cent (75 %) des
14 membres des Hells Angels détenaient des compagnies
15 à leur nom.

16 Et si on ajoutait ceux qui avaient des
17 intérêts dans certaines compagnies qui n'étaient
18 pas nécessairement à leur nom, on montait en haut
19 de quatre-vingts pour cent (80 %). De ces
20 compagnies-là...

21 Q. **[313]** Donc, ils ont bien compris la consigne.

22 R. Oui, c'est exact. De ces compagnies-là ce qu'on
23 voyait c'est... ce qui revenait le plus souvent
24 c'est des compagnies qui sont dans le secteur des
25 intermédiaires d'investissement. Donc, des

1 compagnies qui oeuvrent dans la gestion de
2 placements, que ce soit des placements
3 hypothécaires, des placements hypothécaires,
4 immobiliers ou des placements en bourse.

5 Ensuite ce qui revenait en deuxième lieu la
6 fréquence qui était la plus, qui revenait en
7 deuxième c'était le service aux entreprises, entre
8 autres, le placement de personnel ou des compagnies
9 de gestion.

10 Q. **[314]** O.K. Dans le fond, on voit que ce sont
11 rapidement des types de compagnies ou des types de
12 services qui ne demandent pas nécessairement une
13 expertise très poussée. On ne pourrait pas, on ne
14 pourrait pas, bon, on y va dans la décision des...
15 je comprends que quand on a beaucoup d'argent c'est
16 facile de placer, de prêter, ça devient logique?

17 R. Oui.

18 Q. **[315]** La gestion, c'est des heures facturées, donc,
19 vérifier si quelqu'un a vraiment fait de la
20 gestion, a vraiment fait des heures ça devient plus
21 compliqué.

22 R. Oui, c'est ça. Puis souvent ce qu'on voyait en plus
23 c'est que la plupart de ces compagnies-là n'ont pas
24 d'employé déclaré. Donc, les compagnies sont, les
25 compagnies sont ouvertes, sont actives, mais ils

1 n'ont pas d'employé déclaré.

2 Q. **[316]** O.K. Donc, on voit ici plusieurs types
3 d'établissements aussi des établissements
4 licenciés, on doit parler de restaurants, de bars,
5 des choses comme ça?

6 R. Oui, on voyait souvent des bars, puis ce qu'on
7 voyait au niveau des bars ce qui est particulier
8 c'est que devant la Régie des alcools, des courses
9 et des jeux qui délivre les permis d'alcool, un
10 membre des Hells Angels ne pourra pas avoir un
11 permis d'alcool. Donc, ça va être des prête-noms ou
12 ça va être des intérêts qui vont être... les Hells
13 Angels peuvent être des partenaires silencieux.

14 Et puis quand c'est mis, quand c'est mis au
15 jour, quand les enquêtes nous permettent de
16 démontrer que les Hells Angels sont derrière...
17 derrière un bar, il va y avoir une requête devant
18 la RACJ pour faire révoquer le permis d'alcool. Ça
19 c'est arrivé à plusieurs reprises dans les
20 dernières années.

21 Q. **[317]** Atelier de motos, je pense que c'est assez
22 logique, ça a une double... une double fin
23 finalement?

24 R. Bien c'est exact. Ils contrôlent leur atelier de
25 motos. Dans certains cas, il y a un atelier de

1 motos qui appartient à un membre des Hells Angels.

2 Q. [318] O.K. Gazonnière, compte tenu du mandat de la
3 Commission, ça n'interpelle un peu plus, est-ce
4 qu'on a des détails là-dessus, avez-vous une
5 illustration?

6 R. Bien on a, entre autres, une gazonnière sur la
7 rive-nord de Montréal qui s'appelle aujourd'hui
8 Gazonnière Expert, anciennement Gazonnière Marc
9 Saulnier. Cette gazonnière-là on voyait qu'il y
10 avait des intérêts, deux membres des Hells Angels,
11 David Rouleau et Mario Brouillette, qui étaient,
12 qui étaient partenaires de l'entreprise.

13 Puis on a aussi vu dans ça des changements
14 au niveau du... au niveau de la participation à la
15 compagnie directement en lien avec les frappes
16 policières. Par exemple, quand Mario Brouillette,
17 membre du chapitre de Trois-Rivières a été arrêté
18 dans le projet Charge, moins d'un mois et demi
19 après il y a eu un changement au registre des
20 entreprises. Mario Brouillette a été enlevé comme
21 gestionnaire de cette entreprise-là. Mais David
22 Rouleau, membre du chapitre de Sherbrooke, a
23 conservé la... a conservé son partenariat.

24 Avec le temps on a vu un changement de nom
25 au niveau de cette gazon... de la gazonnière qui a

1 passé de Gazonnière Marc Saulnier à Gazonnière
2 Expert. Si on regarde aujourd'hui l'administrateur
3 est David Rouleau avec Gestion David Rouleau. Puis
4 ce qui est particulier c'est qu'on avait un autre
5 membre des Hells Angels du même chapitre qui
6 agissait à titre de directeur de cette gazonnière-
7 là, puis qui recevait un salaire. Donc, on avait
8 deux membres des Hells Angels qui recevaient des
9 salaires de la gazonnière.

10 Q. **[319]** O.K. Est-ce que ces membres-là avaient
11 également des liens avec des compagnies de
12 construction, à ce moment-là, dans ce volet-là, pas
13 nécessairement?

14 R. Ces membres-là je ne pourrais pas répondre.

15 Q. **[320]** Non. O.K. Sports professionnels, semi-
16 professionnels, on parle de quoi à ce moment-là?

17 R. Il y a, entre autres, un exemple qui avait été, qui
18 avait été bien médiatisé, c'est les Chiefs de...
19 les Chiefs de Saint-Hyacinthe qui était une équipe
20 de hockey semi-professionnelle. Encore là on avait
21 un membre en règle des Hells Angels qui était un
22 des partenaires d'affaires, un des copropriétaires,
23 c'est un événement qui avait été, qui avait été
24 médiatisé à l'époque. Même le membre des Hells
25 Angels avait donné une entrevue à la radio.

1 On a aussi au niveau des arts martiaux
2 mixtes, de ce qu'on appelle les combats... combats
3 ultimes ou combats extrêmes où on a détecté lors
4 des surveillances, je participais aux surveillances
5 puis on a détecté qu'il y avait une présence de
6 plus en plus forte des membres des Hells Angels. Et
7 puis selon les... selon les règles des combats
8 extrêmes, des règles de la RACJ encore, on voyait
9 qu'il y avait des membres des Hells Angels qui
10 s'impliquaient activement puis en faisant quelques
11 recherches, bien on a été capables de démontrer que
12 les Hells Angels avaient une participation directe
13 dans une des compagnies de promotion d'arts
14 martiaux mixtes.

15 Q. **[321]** O.K. Boissons énergétiques, bon, on parle de?

16 R. Boissons énergétiques on parle de...

17 Q. **[322]** En règle générale.

18 R. ... boisson énergétique Cintron. Ça aussi ça avait
19 été médiatisé où on avait un membre des Hells
20 Angels qui était un des actionnaires ou un des
21 propriétaires de la compagnie Mustang Distribution
22 qui détenait les droits de distribution du breuvage
23 énergétique Cintron.

24 Q. **[323]** Bon, industrie du sexe, j'imagine qu'on ne
25 parle pas de la prostitution comme telle. On parle

1 plutôt quoi? Des vidéos, des choses comme ça?

2 R. On parle des bars de danseuses, surtout les bars de
3 danseuses et des agences de placement. On avait des
4 membres des Hells Angels qui étaient directement
5 propriétaires d'agences de placement où ils
6 faisaient le placement des danseuses au Québec, en
7 Ontario. Puis en Ontario, ce qu'on voyait, c'est
8 que certains des clients de l'agence de placement
9 étaient des bars qui étaient détenus directement
10 par des membres des Hells Angels de l'Ontario donc
11 il y avait des relations d'affaires dans ça entre
12 les membres du Québec et de l'Ontario.

13 Q. **[324]** Dans le milieu de la construction, de façon
14 très générale là, quel est... Bon, je comprends
15 qu'on a beaucoup d'argent à injecter, c'est un
16 secteur qui est propice à ça?

17 R. Bien ce qu'on a vu, c'est que souvent les secteurs
18 qui sont visés, comme par exemple dans le cas des
19 sports extrêmes, ce que j'avais observé
20 personnellement c'est que c'est un secteur où il y
21 a beaucoup d'argent comptant et il y a de l'achat
22 de billets, de l'achat de tables, et les montants
23 qui étaient versés à la RACJ étaient versés en
24 argent comptant. Donc c'est souvent des domaines où
25 il y a une possibilité de passer de l'argent

1 comptant et la construction en fait partie. On sait
2 qu'il y a un projet présentement qui est devant les
3 tribunaux qui vise directement un membre des Hells
4 Angels dans l'industrie de la maçonnerie.

5 Q. **[325]** O.K. Donc ça prend un milieu, si je comprends
6 bien, pour eux qui n'a pas nécessairement besoin de
7 beaucoup de connaissances poussées
8 professionnelles, ça prend un milieu où on peut
9 s'intégrer facilement parce que, bon, être
10 partenaire financier dans un bar, ça ne demande pas
11 beaucoup d'atouts dans ce sens-là, ça prend de
12 l'argent et tout ça, ça prend un milieu qui est
13 propice pour faire circuler de l'argent si je
14 comprends bien. De quelle façon, et je pense, est-
15 ce que tous ces gens-là qui deviennent partenaires
16 ou prête-noms, ou qui sont associés dans des
17 compagnies, que ce soit dans n'importe quel
18 domaine, dans la construction ou dans tous les
19 domaines en général, est-ce qu'ils sont tous des
20 partenaires volontaires des Hells Angels? Il doit y
21 avoir des techniques de persuasion, j'imagine?

22 R. Bien disons que l'utilisation des couleurs des
23 Hells Angels permet de s'intégrer facilement ou de
24 s'imposer plus facilement.

25 Q. **[326]** De convaincre?

1 R. C'est assez convaincant, oui.

2 Q. **[327]** O.K. Et c'est toutes des techniques qu'ils
3 peuvent utiliser justement. Je comprends qu'il y a
4 des gens qui sont sûrement très contents de
5 recevoir leur argent, on en a parlé, il y a des
6 associés. Il y a des gens pour qui ça fait
7 l'affaire. Mais je pense que la technique de la
8 couleur, de s'afficher, l'intimidation, c'est un
9 outil qui leur sert également pour s'infiltrer dans
10 l'économie légale, c'est exact?

11 R. Oui. Ça, on l'a vu puis personnellement je l'ai
12 observé dans un témoignage que j'ai eu à rendre
13 pour un permis d'alcool où il y a un des tenanciers
14 d'un bar qui avait été témoigner en disant « Je ne
15 peux pas mettre ces personnes-là dehors de mon
16 bar ».

17 Q. **[328]** O.K.

18 R. Ça fait qu'il démontrait clairement, il nous a
19 avoué qu'il n'avait pas le contrôle sur ce qui se
20 passait dans le bar parce que les membres des Hells
21 Angels arrivaient là avec leurs couleurs puis lui,
22 il savait pertinemment qu'il ne pouvait pas les
23 mettre... il ne pouvait pas les expulser de son
24 bar.

25 Q. **[329]** Puis j'imagine que leurs critères de prêts

1 sont moins sévères que ceux d'une banque? Si j'ai
2 besoin d'argent, c'est peut-être plus facile d'en
3 obtenir d'eux? Si moi je suis attrayante pour eux,
4 finalement.

5 R. Mais encore là de ce que j'ai vu par expérience en
6 parlant, j'ai parlé à certains entrepreneurs puis
7 il y en a qui m'ont confié certaines choses sous le
8 couvert de l'anonymat puis, effectivement, il y a
9 des gens qui ont eu des prêts avec des personnes
10 qui étaient reliées au crime organisé. Souvent
11 c'est des prêts à court terme avec des taux
12 d'intérêt qui sont assez exorbitants quand on
13 dépasse les délais prescrits pour le remboursement.

14 Q. **[330]** Puis est-ce que je peux présumer que dans
15 certains cas particuliers, peut-être pas dans tous
16 les cas mais dans certains cas, il y a certaines
17 personnes que c'est parce qu'ils ne pouvaient pas
18 se tourner vers les systèmes de prêts traditionnels
19 si on veut?

20 R. Ce qui m'a été confié par des entrepreneurs ce
21 n'est pas nécessairement que c'est des gens qui
22 n'auraient pas eu accès à des prêts traditionnels
23 mais c'est des gens qui avaient besoin d'argent
24 comptant rapidement pour conclure des transactions
25 et qui doivent se retourner vers des prêteurs

1 privés parce qu'avec les banques, il y a un
2 processus d'évaluation qui était plus long. Des
3 gens qui veulent profiter d'une opportunité vont se
4 tourner vers ces gens-là pour obtenir un prêt de
5 façon rapide mais, dans certains cas, ils ne sont
6 pas capables de faire le remboursement puis c'est
7 là qu'ils se trouvent devant des conditions de
8 remboursement qu'ils ne sont plus capables de faire
9 face.

10 Q. **[331]** O.K. Donc si je peux juste conclure là, pour
11 l'infiltration dans l'économie légale, que ce soit
12 dans la construction ou dans tout type de business,
13 deux atouts majeurs des Hells Angels présentement
14 c'est l'accès à beaucoup d'argent comptant et un
15 pouvoir d'intimidation et de persuasion assez
16 féroce.

17 R. C'est exact.

18 Q. **[332]** O.K. Et leur intérêt à eux, naturellement,
19 c'est une certaine légitimisation, blanchir leur
20 argent et se mettre à l'abri des saisies et pouvoir
21 s'afficher un peu plus dans leur fortune?

22 R. C'est exact.

23 Q. **[333]** Ça termine la présentation puis je pense
24 qu'on en arrive, de toute façon, j'ai dépassé un
25 petit peu, mais on en arrive à la pause, si vous

1 permettez et par la suite, c'est mon collègue -
2 oui?

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Attendez, je vois que madame est...

5 Me SONIA LeBEL :

6 Oui. On va produire, ah, je le savais que vous
7 auriez à me rappeler à l'ordre, à un moment donné.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Écoutez. Je ne peux pas faire autrement.

10 Me SONIA LeBEL :

11 Alors 84P-778.

12

13 84P-778 : Présentation d'Alain Belleau - Les
14 Hells Angels au Québec

15

16 LA GREFFIÈRE :

17 Vous avez tout à fait raison.

18 Me SONIA LeBEL :

19 Merci.

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Oui, Maître Tremblay.

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Et donc, madame la présidente, oui, j'étais à dire,
24 juste avant de prendre la pause, il y a deux
25 petites, bien, il y a une requête présentable pour

1 obtenir le statut de participant du Fonds de
2 solidarité de la F.T.Q., mais juste avant que
3 maître Ryan s'approche au pupitre pour vous
4 entretenir à ce sujet-là, il y a maître Poulin du
5 DPCP qui aimerait déposer des requêtes sous scellé,
6 des requêtes qui seront plaidées, pardon, plus
7 tard, mais puisque le dépôt de... sous scellé va
8 permettre aux médias de prendre connaissance des
9 requêtes pour qu'à ce moment-là, il y ait des
10 discussions entre le DPCD et les médias. Donc,
11 peut-être juste avant que maître Ryan s'avance au
12 pupitre, j'inviterais maître Poulin à déposer ses
13 requêtes sous scellé.

14 Me SONIA LeBEL :

15 Peut-être qu'on pourrait, à ce moment-là, conclure
16 avec le témoin et l'excuser, si vous permettez.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Le seul problème, c'est que maître Poulin brille
19 par son absence.

20 Me SIMON TREMBLAY :

21 Oui, effectivement. Bien, à ce moment-là, je
22 laisserais peut-être maître Ryan l'occasion de vous
23 entretenir sur sa requête. Pendant ce temps-là,
24 maître Poulin va se présenter, j'en ai bien
25 confiance.

1 Me SONIA LeBEL :

2 Ce que je vais faire, c'est que je vais aller
3 l'aviser, il est probablement à l'extérieur en
4 train de s'entretenir avec certains collègues.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Parfait.

7 Me SONIA LeBEL :

8 On va...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Est-ce que vous - ah, maître Poulin arrive.

11 Alors...

12 Me SONIA LeBEL :

13 Et je pourrais vous demander, peut-être, d'excuser
14 le témoin, compte tenu que...

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Oui, alors monsieur Belleau, merci beaucoup pour
17 votre témoignage fort intéressant.

18 R. Merci.

19 Me SONIA LeBEL :

20 Et ça termine pour moi, également, madame la
21 présidente, monsieur le commissaire. Merci.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Parfait. Est-ce qu'après le dépôt des requêtes que
24 maître Poulin devrait déposer, est-ce que - on nous
25 a avisé que vous déposeriez des requêtes, maître

1 Poulin. Alors, est-ce que je comprends qu'après le
2 dépôt de ces requêtes, nous allons prendre une
3 pause?

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Bien, je vous le suggérerais parce qu'après la
6 pause...

7 LA PRÉSIDENTE :

8 D'entendre maître Ryan?

9 Me SIMON TREMBLAY :

10 Oui, parce qu'après la pause...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Parfait.

13 Me SIMON TREMBLAY :

14 ...on sera en non-publication pour les requêtes
15 dans le dossier Honorer qui date du printemps
16 dernier, donc au lieu de, pour sauver du temps, je
17 proposerais que maître Ryan vous entretienne
18 immédiatement.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Parfait. Maître...

21 (11:08:16)

22 REPRÉSENTATIONS

23 Me PIERRE POULIN :

24 Bonjour, Madame la présidente, Monsieur le
25 commissaire. Alors, j'ai déposé auprès de madame la

1 greffière, huit (8) requêtes en non-publication
2 préventive. Pour l'instant, je ne nommerai pas les
3 noms puisque le but est de vous demander de les
4 mettre sous scellé et d'ordonner la non-publication
5 du contenu et des représentations à l'égard de la
6 requête pour que les médias puissent en prendre
7 connaissance et statuer sur leur position.

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Alors, donc, je prends acte des requêtes. Est-ce
10 que vous les avez, madame la greffière? Des huit
11 (8) qui sont déposées, chacune dans des enveloppes
12 scellées. Est-ce que je pourrais simplement, au
13 moins, les voir? Merci. O.K. Parfait. Alors, je
14 vous les redonne dans le carton.

15 LA GREFFIÈRE :

16 Merci.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Parfait. Très bien.

19 Me PIERRE POULIN :

20 Merci.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 C'est suspendu, pour l'instant. Oui, maître Ryan?

23 Me ANDRÉ RYAN :

24 Alors, bonjour, Madame la présidente, Monsieur le
25 commissaire, vous avez eu la requête. Très

1 brièvement, je voudrais souligner que le... la loi
2 constituant le Fonds de Solidarité des travailleurs
3 du Québec, FTQ, a été adoptée à l'unanimité par
4 l'Assemblée nationale du Québec au début des années
5 quatre-vingts ('80). Depuis sa création il y a
6 maintenant plus de trente (30) ans, le requérant
7 Fonds de solidarité a réalisé sa mission en
8 contribuant au maintien et à la sauvegarde de plus
9 de un demi-million (500 000) d'emplois et en
10 investissant plusieurs milliards de dollars dans
11 l'économie québécoise par le biais du soutien au
12 financement des PME.

13 Parmi la vingtaine de secteurs
14 d'investissements du requérant, entre quatre-vingt-
15 dix-sept ('97) et deux mille douze (2012), période
16 de la Commission, le Fonds de solidarité a
17 généralement investi dans des entreprises oeuvrant
18 dans le domaine de la construction, de manière à
19 peu près proportionnelle au poids de ce secteur
20 dans l'économie québécoise. En ce sens, et depuis
21 un certain temps déjà, notamment par
22 l'intermédiaire de maître Tremblay, plusieurs
23 demandes ont été adressées au Fonds de solidarité
24 en ce qui a trait à un intérêt dans le cadre des
25 travaux de la Commission pour des entreprises qui

1 auraient ou qui ont sollicité du financement auprès
2 du Fonds de solidarité.

3 Il s'est établi une certaine méthode de
4 travail et à un moment donné, dans le cadre de nos
5 discussions, on a établi qu'il était probablement
6 opportun à ce stade-ci pour nous de présenter la
7 requête qui est devant vous ce matin. Cette
8 impression a été renforcée par la présentation qui
9 a été faite par la procureure en chef en début de
10 semaine.

11 Je suis donc ici pour demander le statut de
12 participant pour le Fonds de solidarité des
13 travailleurs du Québec FTQ et des entités reliées.
14 Pour le moment, il s'agit des Fonds régionaux ainsi
15 que des entités connues comme étant Fonds
16 immobilier de solidarité. J'ai eu une brève
17 discussion avec mon collègue tantôt, s'il devient
18 nécessaire d'inclure là-dedans les Fonds locaux,
19 nous verrons à obtenir les autorisations
20 nécessaires sans délai.

21 À moins que vous ayez des questions
22 additionnelles, c'est l'essentiel du propos que je
23 voulais tenir ce matin pour justifier la demande
24 que nous vous présentons.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait. J'ai lu votre... votre requête. Oui,
3 Maître Tremblay.

4 Me SIMON TREMBLAY :

5 Oui. Quant aux procureurs, on n'a pas d'objection,
6 c'est seulement spécifier de limiter la
7 participation parce que, dans les conclusions, on
8 parle d'une participation, mais bien entendu, et je
9 pense ça va de soi, on en a discuté ce matin maître
10 Ryan et moi, limitée à tout ce qui concerne ou tout
11 ce qui touche là le Fonds de solidarité et les
12 diverses entités que mon confrère vient d'énumérer,
13 bien entendu.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Alors, nous allons suspendre et nous allons revenir
16 après la pause.

17 Me ANDRÉ RYAN :

18 Merci beaucoup.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Ça va. Parfait.

21 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

22 Madame la Présidente, Jean-François Longtin.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui.

25

1 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

2 On nous avait annoncé lundi...

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Oui.

5 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

6 ... pour aujourd'hui, l'audition ou la présentation
7 de requêtes en relation avec des requêtes
8 suspendues...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est ça.

11 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

12 ... en non-publication et concernant des
13 témoignages rendus dans le cadre du bloc qu'on...
14 ce qu'on appelle le bloc Laval le printemps
15 dernier.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Hum, hum.

18 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

19 Il n'en a pas été question. Est-ce que je dois
20 comprendre que ça va se tenir aujourd'hui ces
21 requêtes?

22 Me SIMON TREMBLAY :

23 Oui. Si vous me permettez, Madame la Présidente.

24 Donc, après la pause, comme je le disais tout à

25 l'heure, nous serons en non-publication, bien peut-

1 être sous réserve d'une décision, s'il y en a une,
2 concernant le Fonds, mais une fois cela réglé, on
3 sera en non-publication pour régler le bloc Laval
4 qui a eu lieu là au printemps dernier et après ces
5 plaidoiries-là, il y aura maître Poulin qui
6 présentera les huit requêtes qu'il a déposées là
7 tout à l'heure sous scellé. Donc, tout ça devrait
8 prendre là la journée là qu'est-ce qui est prévu
9 pour le reste de la journée du moins.

10 Me JEAN-FRANÇOIS LONGTIN :

11 Très bien. Merci.

12 Me LUCIE JONCAS :

13 Je m'excuse. Est-ce que les parties participantes
14 vont avoir accès aux huit requêtes qui ont été
15 données aux médias ce matin?

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Au nom de quoi? Voyez avec les procureurs de la
18 Commission.

19 DÉCISION

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Écoutez, puisque nous allons... puisque nous allons
22 revenir en non-publication... Puisque nous allons
23 revenir en non-publication et que ça... afin
24 d'alléger le processus de... je vais... nous allons
25 rendre immédiatement la décision. Alors, donc nous

1 avons pris connaissance de votre requête comme je
2 vous l'ai dit plus tôt. Et je vais simplement vous
3 donner les dispositifs de la décision.

4 Alors, nous accordons au requérant, Fonds
5 de solidarité des travailleurs du Québec, le statut
6 de participant aux travaux de la CEIC dans la
7 limite à tout ce qui concerne et touche le Fonds de
8 solidarité, et plus particulièrement les Fonds
9 régionaux, le Fonds immobilier et les Fonds locaux.

10 Me ANDRÉ RYAN :

11 O.K. En ce qui a trait aux Fonds locaux, il y a une
12 formalité qu'on devra remplir dans la mesure où ils
13 sont concernés...

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Parfait.

16 Me ANDRÉ RYAN :

17 ... puisqu'un mandat doit être accordé.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 Me ANDRÉ RYAN :

21 O.K. Merci beaucoup.

22 LA PRÉSIDENTE :

23 Merci. Au revoir.

24 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

25 SUITE EN MODE NON-PUBLICATION

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

SERMENT

Nous, soussignés, CLAUDE MORIN et DANIELLE BERGERON, sténographes officiels, certifions que les pages qui précèdent sont et contiennent la transcription fidèle et exacte de l'enregistrement numérique, le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la qualité dudit enregistrement.

Le tout conformément à la loi.

Et nous avons signé,

Claude Morin (Tableau #200569-7)

Sténographe officiel

Danielle Bergeron (Tableau #289077-1)

Sténographe officielle